

DYNAMIQUE  
DES TRANSFERTS  
D'ETABLISSEMENTS  
DANS LE VAL-DE-MARNE  
ENTRE 2000 ET 2006

*Créteil, le 08 octobre 2008*

CCIP Val-de-Marne  
Département développement territorial  
Service Etudes Economiques  
8 place Salvador Allende  
94011 Créteil cedex  
[www.ccip94.fr](http://www.ccip94.fr)

Etude réalisée par Franck FENEON  
Affaire suivie par Samira DEVE  
☎ 01 49 56 56 57  
✉ territoire94@ccip.fr

# Sommaire

---

<b>Préambule et cadrage .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Caractéristiques globales des transferts.....</b>	<b>6</b>
1.1. La démographie d'entreprise .....	7
1.2.1. Volumes des différents types de mouvements.....	8
1.2.2. Les transferts par aire de mobilité : prépondérance de la zone dense .....	9
1.3. Un solde de transferts défavorable entre 2000 et 2006.....	10
1.4. Deux transferts sur cinq sont des mouvements internes au Département.....	11
1.5. Un phénomène structurel .....	13
<b>2. Structure des établissements transférés.....</b>	<b>14</b>
2.1. Taille des établissements transférés.....	14
2.2. Flux par taille sur la période 2000 – 2006.....	15
2.3. Estimation de l'emploi généré par le jeu des transferts .....	16
2.4. Dimension sectorielle des transferts .....	17
2.4.1. Activités impactées .....	17
2.4.2. Flux par activités .....	18
2.4.3. Une mobilité différentielle .....	19
<b>3. Géographie des transferts.....</b>	<b>20</b>
3.1. Desserrement du centre de l'agglomération .....	20
3.2. Origine et destination des établissements .....	21
3.2.1. Une provenance de proximité (Fig. 22) .....	21
3.2.2. A destination des pôles majeurs (Fig. 23) .....	23
3.3. A l'échelle communale et territoriale .....	24
3.3.1. Un phénomène lié au stock communal d'établissements.....	24
3.3.2. ... à pondérer.....	24
3.3.3. Quelques communes gagnantes au jeu des transferts .....	26
3.3.4. Seul le territoire de Seine-Amont Nord a connu un solde positif au jeu des transferts externes .....	27
<b>4. Des typologies territoriales .....</b>	<b>28</b>
4.1. L'emploi n'est pas systématiquement tiré par le jeu des transferts .....	28
4.2. Un couple dynamisme / attractivité désaccordé .....	30
4.3. Le desserrement s'opère à une double échelle .....	31
<b>A retenir .....</b>	<b>35</b>
<b>Note méthodologique.....</b>	<b>37</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Préambule et cadrage

La démographie d'entreprises est un des facteurs stratégiques de la dynamique des territoires. Outre l'étude des créations d'entreprises, l'analyse des transferts d'établissements permet d'appréhender la localisation du tissu économique et notamment la question centrale de l'attractivité des territoires.

La présente étude s'attache à préciser les tenants et les aboutissants du phénomène des transferts selon trois axes majeurs :

- en premier lieu, les caractéristiques des transferts (données globales, flux, structure des établissements, dimension sectorielle),
- en second lieu, la dimension spatiale (volet géographique concourant à la compréhension du facteur « attraction » de l'espace val-de-marnais et de ses territoires),
- et, enfin, des typologies de relations.

Les transferts d'établissements, issus du Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE SIRENE), sont une des composantes des créations d'établissements. Ces transferts portent uniquement sur le champ I.C.S. (secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services hors finances). L'analyse est ici restreinte à l'étude des « transferts complets purs » (déplacements complets des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre). Les transferts se dénombrent toujours en référence à une zone géographique, les données permettent d'analyser les activités qui entrent ou sortent d'une zone ou bien d'établir des soldes (entrées/sorties d'établissements par exemple).

### Positionnement du Val-de-Marne dans le contexte régional<sup>1</sup>

Le poids économique de l'Ile-de-France au niveau national tend à s'affaiblir depuis une dizaine d'années. Le manque global de vigueur de l'économie francilienne, en termes d'emplois et de PIB, a été amplifié par le retournement conjoncturel de 2001, dont l'Ile-de-France a davantage pâti que les autres régions françaises. Parallèlement, la géographie économique de la région-capitale se transforme progressivement, en créant de nouvelles opportunités de développement pour les départements de petite et de grande couronne. Traditionnellement organisée autour du centre parisien, l'économie de l'Ile-de-France évolue depuis vingt à trente ans dans le sens d'une organisation plus excentrée, en fait polycentrique. On assiste ainsi à l'essor de pôles franciliens secondaires dont certains sont situés dans le Val-de-Marne comme Orly-Rungis et le centre-ouest du département (Créteil...). Enfin, la forte tertiarisation connue par l'Ile-de-France depuis une vingtaine d'années a des conséquences différenciées sur les territoires qui composent la région. Par exemple, le dynamisme des services hautement qualifiés et de l'industrie automobile favorise les territoires où

---

<sup>1</sup> La physionomie du tissu économique du Val-de-Marne, étude CROCIS pour le compte du COPAC, septembre 2007

ces secteurs sont bien implantés ; à l'inverse, les difficultés des secteurs industriels dits traditionnels sont un facteur défavorable aux bassins industriels anciens.

Ainsi, soumis à des dynamiques complexes, le Val-de-Marne a vu son poids en Ile-de-France s'amoinrir depuis une dizaine d'années, mais son tissu économique s'est également recomposé. Aujourd'hui, son profil se caractérise par une grande diversité des activités implantées. Parmi les atouts du département, on soulignera l'ancrage solide de son tissu d'établissements et son positionnement favorable sur des activités porteuses comme les éco-activités.

### **Les 3 caractéristiques économiques du Val-de-Marne**

Le Val-de-Marne est le département de petite couronne qui compte le moins de grands établissements (plus de 250 salariés), à la fois proportionnellement et en valeur absolue. Parallèlement, la part des petits établissements (10 salariés et moins) est plus importante dans le Val-de-Marne que dans les autres départements de petite couronne (86,4 % contre 85,1 % en moyenne en petite couronne). Enfin, l'artisanat est une composante primordiale du tissu d'activité du Val-de-Marne puisque près de 30 % des entreprises relèvent de ce domaine (la moyenne régionale étant de 21 %). Il s'agit du pourcentage le plus élevé des départements de Paris – petite couronne.

### **Un profil sectoriel marqué par les grandes infrastructures et les équipements de recherche et de santé départementaux**

A un niveau global, le tissu économique du Val-de-Marne est marqué par une sur-représentation du commerce et de la construction, et une sous-représentation de l'industrie (malgré la bonne implantation de certaines activités comme l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, la chimie ou certaines industries traditionnelles). Les services sont, avec 72 % des emplois, le plus grand secteur du Val-de-Marne. Cette part est aussi élevée qu'en Ile-de-France, mais nettement supérieure au reste de la France, où les services représentent 63 % de l'emploi salarié total.

A un niveau plus fin, le Val-de-Marne est caractérisé par une demi-douzaine de grandes spécialités qui ont un poids économique particulièrement élevé en nombre d'établissements et en effectifs salariés : commerce, construction, transport-logistique, R&D et activités intellectuelles, activités publiques (notamment santé-action sociale), services opérationnels aux entreprises et activités agroalimentaires.

A travers ces grandes spécialités, on lit tout d'abord l'influence des infrastructures et des équipements majeurs du Val-de-Marne, que ce soit dans le domaine de la logistique, du commerce de gros (MIN de Rungis, port de Bonneuil, plate-forme multimodale de Valenton...), dans le domaine aérien (aéroport d'Orly) ou dans le domaine de la recherche (Université Paris XII, IGR, grands centres hospitaliers publics...). Ainsi, le poids important du commerce tient surtout à la présence massive du commerce de gros ; toutefois, le commerce de détail et réparations est également bien implanté dans le Val-de-Marne, grâce à un tissu artisanal et commercial de proximité particulièrement dense.

C'est également un tissu de petites entreprises indépendantes, nombreuses dans le bâtiment comme dans les travaux publics, qui explique le poids important de la construction dans le Val-de-Marne – les groupes du BTP étant quasiment absents.

Enfin, la sur-représentation des activités intellectuelles va de pair avec celles des secteurs relevant du domaine public (éducation, santé-action sociale, administration publique). La recherche-développement en sciences physiques et naturelles, l'enseignement supérieur et la recherche-développement en sciences sociales apparaissent dans les premières spécialités tertiaires du Val-de-Marne. Le département est également bien placé dans les activités de santé, y compris vétérinaires grâce à l'essaimage induit par la présence de l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort et du GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) d'Alfort.

### **Un tissu économique solide, dont la structure sectorielle est un atout**

Les services de conseil et assistance aux entreprises et les services aux particuliers (hôtels-restaurants, services de proximité...) sont en revanche plutôt sous-représentés dans le Val-de-Marne par rapport à l'Île-de-France. Or ces secteurs sont dans l'ensemble considérés comme des activités porteuses.

Le tissu économique du Val-de-Marne apparaît donc comme solide : la part des établissements de plus de 10 ans (par rapport à l'ensemble des établissements) est de 30 % dans le Val-de-Marne, soit le taux le plus élevé de Paris - petite couronne. De plus, la majorité des très grands établissements (de plus de 500 salariés) est ancrée dans le département depuis plus de 10 ans et 80 % d'entre eux ont leur siège dans le département. La majorité appartient au secteur public. Tous ces éléments sont des gages de stabilité.

### **Certaines activités-phares sont très reconnues**

Dix activités-phares sont identifiées dans le Val-de-Marne. Ce sont les activités agroalimentaires, les transports et la logistique, la construction (bâtiment et travaux publics), les services opérationnels aux entreprises (nettoyage, sécurité, contrôle et analyses techniques, maintenance informatique), ainsi que la santé-action sociale publique et l'administration publique. Quelques activités phares dites "transversales" participent au dynamisme du département car actives dans plusieurs domaines économiques (comme la santé, l'alimentation, la chimie...): c'est le cas du commerce de gros, du commerce de détail et réparations et de la R&D en sciences.

Fig. 1 : Démographie des entreprises et des emplois entre 2000 et 2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Créations pures	4 943	4 420	4 618	5 183	5 921	5 719	5 829
Défaillances*	998	982	923	949	1 009	1 050	845
Transferts dont	3 290	3 420	3 276	3 040	3 072	3 310	3 443
entrées	920	1 028	932	859	887	962	1 025
sorties	1 017	1 031	983	960	970	1 048	1 140
internes	1 353	1 361	1 361	1 221	1 215	1 300	1 278
Stock d'établissements	60 714	61 992	62 795	62 769	64 149	66 104	67 896
Emplois	307 096	309 201	326 608	319 870	317 772	323 223	327 381

Source : INSEE, GARP, Greffe

\* estimation selon les ouvertures de redressement et liquidation judiciaires

Sur la période d'étude 2000 – 2006 (Fig. 1), le nombre d'établissements a évolué favorablement de 11,8%, alors que le nombre d'emplois augmentait de 6,6%. Les créations pures se sont élevées en moyenne à 5 233 par an. Le taux de création moyen sur la période atteint 8,2%

## 1. Caractéristiques globales des transferts

Globalement, le nombre de transferts d'établissements du Val-de-Marne (entrées + sorties) entre 2000 et 2006 s'est élevé à 13 762 : 6 613 établissements se sont implantés en Val-de-Marne alors que 7 149 le quittaient, soit une perte de 536 établissements.

Durant la même période, 9 089 établissements (40% de l'ensemble des transferts) se sont relocalisés au sein même du Département.

En moyenne, les transferts (flux et mouvements internes) ont représenté chaque année plus de 5% du stock<sup>2</sup> départemental.

La dynamique géographique issue du jeu des transferts permet de visualiser sous un nouvel angle les territoires du Val-de-Marne. Ceux-ci apparaissent plus ou moins captifs et/ou dynamiques. Les développements économiques à l'œuvre, en termes de filières, de conditions d'accueil (immobilier d'entreprise, réseau etc.) sont illustrés par ces données liées aux transferts d'entreprises.

Ainsi, on note la forte attractivité de la bordure périphérique de Paris, fortement liée au développement d'immobilier d'entreprise, notamment à Ivry-sur-Seine, et, dans une moindre mesure aux franges du Département. A l'inverse, les territoires centraux du Val-de-Marne sont plus sujets aux départs d'établissements. D'autres territoires, comme Orly – Rungis, connaissant une forte tertiarisation de leur économie, semblent connaître un regain d'attractivité.

<sup>2</sup> Le stock est entendu comme le nombre total d'établissements présents au 1<sup>er</sup> janvier d'une année ;

## 1.1. La démographie d'entreprise

L'évolution du nombre d'établissements résulte de trois facteurs combinés : les créations, les cessations d'activités et les transferts d'établissements (hors mouvements internes). Sur la période 2000 – 2006, le Val-de-Marne a gagné 7 182 établissements soit +11,8% (67 896 établissements recensés en 2006).

**Fig.2 : Contribution à la démographie d'entreprise**

	Nombre d'établissements	Part des types de mouvements
Etablissements 2000	60 714	
Etablissements 2006	67 896	
<b>Solde global</b>	<b>+ 7 182</b>	
Créations 2000-2006	36 633	46,2%
Cessations 2000-2006*	28 915	36,5%
<b>Solde naturel 2000-2006</b>	<b>+ 7 718</b>	
Transferts entrants 2000-2006	6 613	8,3%
Transferts sortants 2000-2006	7 149	9,0%
<b>Solde des transferts 2000-2006</b>	<b>- 536</b>	
<b>Mouvements 2000-2006**</b>	<b>79 310</b>	<b>100,0%</b>

Source : INSEE Transferts

\*créations – solde global – solde transferts

\*\* créations + cessations + transferts

Ce gain est dû au bon solde naturel positif, + 7 718 établissements, alors que le jeu des transferts (entrées - sorties) a entraîné une perte de 536 établissements (Fig. 2).

Les transferts contribuent à hauteur de 17,3% des mouvements de l'ensemble de la démographie d'entreprises du Val-de-Marne. Les créations contribuent à 46,2% des mouvements et les cessations (estimées par différence des différents mouvements) à 36,5%.

**Fig. 3 : Taux d'évolution des différents facteurs**

2000-2006	TCAM*
Evolution totale	1,9%
Evolution naturelle	2,0%
Evolution migratoire	-0,1%

Source : INSEE

\* taux de croissance annuel moyen

L'évolution totale combine deux facteurs : la démographie naturelle (créations – cessations) et l'évolution migratoire lié aux transferts. Ces différentes évolutions sont étudiées via leur taux de croissance annuel moyen, lequel permet de connaître l'évolution moyenne entre 2000 et 2006 (6 périodes).

Sur la période 2000 – 2006, la croissance globale moyenne annuelle des établissements s'est élevée à +1.9%. Cette évolution est essentiellement due au facteur naturel (+2,0% en moyenne par an) alors que le fait migratoire a fait perdre en moyenne 0,1% du stock d'établissements par an (Fig.3).

Pour aller plus loin dans l'analyse, l'étude s'attachera à observer la dynamique des transferts d'établissements (entrées, sorties et mouvements internes) sur la période 2000 – 2006.

## 1.2. Différents types de mouvements

Près de 23 000 transferts d'établissements ont eu lieu dans le Val-de-Marne sur la période 2000 – 2006. En moyenne, 3 264 transferts ont eu lieu chaque année (soit un taux moyen de mobilité<sup>3</sup> de 5,1% sur la période 2000 – 2006). Le nombre de transferts par année a fluctué entre 3 072 en 2004 et 3 443 en 2006 (Fig. 3).

Deux approches du phénomène des transferts existent : selon le type de transferts et selon la géographie des mouvements.

### 1.2.1. Volumes des différents types de mouvements

Le Département a connu plus de transferts externes que de mouvements internes.

**Fig. 4 : Nombre et part des mouvements d'établissements entre 2000 et 2006**

Transferts	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	Part
Entrées	920	1 028	932	859	887	962	1 025	6 613	28,9%
Sorties	1 017	1 031	983	960	970	1 048	1 140	7 149	31,3%
Mouvements internes	1 353	1 361	1 361	1 221	1 215	1 300	1 278	9 089	39,8%
Taux de mobilité	5,4%	5,5%	5,2%	4,8%	4,8%	5,0%	5,1%	5,1%	
<b>Total</b>	<b>3 290</b>	<b>3 420</b>	<b>3 276</b>	<b>3 040</b>	<b>3 072</b>	<b>3 310</b>	<b>3 443</b>	<b>22 851</b>	

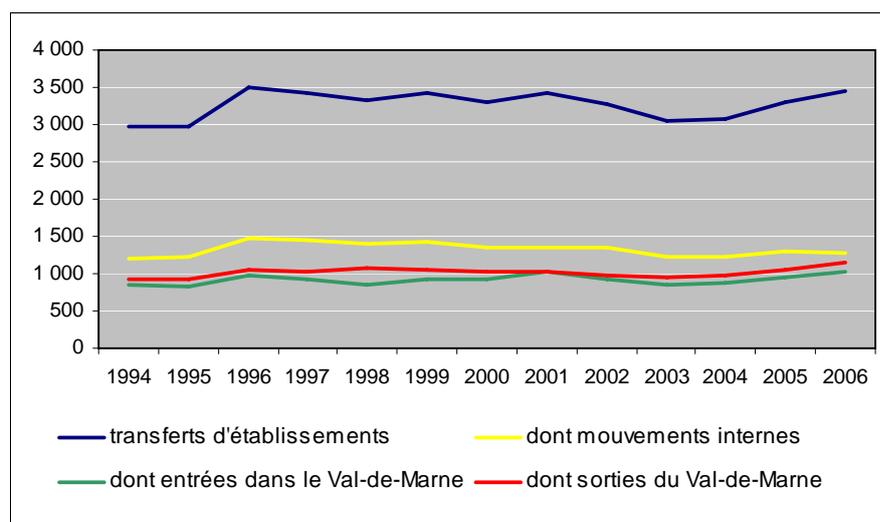
Source : INSEE Transferts

Les 6 613 entrées (28,9%) et les 7 149 sorties (31,3%) d'établissements ont globalement compté pour un peu plus de 60% des transferts entre 2000 et 2006. Le nombre d'entrées d'établissements sur la période a fluctué entre 859 en 2003 et 1 028 en 2001, et le nombre de sorties entre 960 en 2003 et 1 140 en 2006 (Fig. 4).

Les 9 089 mouvements internes ont représenté près de 40% des transferts sur la période 2000 - 2006. Ces mouvements internes ont oscillé entre 1 215 en 2004 et 1 361 en 2001.

<sup>3</sup> Le taux de mobilité est le rapport entre le nombre de transferts (entrées, sorties et mouvement internes) et le stock d'établissements, dans le cas présent il s'agit de la moyenne des taux de mobilité sur la période d'étude 2000 - 2006

**Fig. 5 : Volume des différents mouvements sur la période 1994 – 2006**



Source : INSEE Transferts

En série longue, sur la période 1994 – 2006 (Fig. 5), le nombre de transferts a oscillé entre 2 966 en 1994 et 3 501 en 1996. Les mouvements sont restés à un niveau élevé jusqu'à un point bas en 2003 (3 040 mouvements) avant de repartir à la hausse, atteignant, en 2006, 3 443 unités. Les évolutions sont globalement cycliques, principalement pour les composantes entrées et sorties.

L'évolution du nombre total de transferts est déterminée par des extrema atteints par une ou plusieurs des composantes de l'ensemble des transferts. Ainsi, le minimum atteint en 1994 correspond à la conjonction des points bas enregistrés d'une part par les départs (928) et les mouvements internes (1 188). En revanche, la performance des transferts en 1996 est due au point haut des mouvements internes (1 478).

Mécaniquement, le point haut enregistré par les départs en 2006 (1 140) a entraîné le solde des transferts le plus défavorable sur la période : - 115. De même, le point haut des entrées atteint en 2001 (1 028) a engendré le solde le « moins négatif » : -3.

### **1.2.2. Les transferts par aire de mobilité : prépondérance de la zone dense**

On peut également aborder le phénomène des transferts en s'intéressant aux territoires concernés par les trois types de transferts agrégés (mouvements internes, entrées et sorties). Les mouvements internes constituent les catégories inter-communes et intra-département, les entrées et sorties du Département sont, elles, distribuées dans trois types d'échange géographique : Paris – Petite Couronne, reste de la région francilienne et enfin avec les autres régions françaises.

**Fig. 6 : Géographie des mouvements d'établissements**

Transferts Val-de-Marne	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	part
au sein des communes 94	668	695	666	606	611	670	600	4 516	19,8%
entre deux communes 94	685	666	695	615	604	630	678	4 573	20,1%
avec Paris - Petite Couronne	1 234	1 313	1 216	1 128	1 166	1 280	1 373	8 710	38,2%
avec le reste de l'IdF	448	458	443	419	419	438	489	3 114	13,7%
avec les régions	231	261	256	272	272	292	303	1 887	8,3%

Source : INSEE Transferts

52% des transferts (externes) ont lieu avec l'Île-de-France, notamment avec la Petite Couronne (38% de l'ensemble des transferts). 2 transferts sur 5 sont des mouvements internes au Département, les transferts « intercommunaux » étant légèrement plus nombreux que ceux réalisés au sein de la même commune. Enfin, les transferts vers et depuis le reste de la France sont restreints, représentant seulement 8% des mouvements d'établissements (Fig. 6).

Au point haut atteint par le nombre des transferts en 2006 correspondent les maxima enregistrés sur la période 2000-2006 par les flux Paris – Petite Couronne (1 373) et avec le reste de l'Île-de-France (489). A l'inverse, le faible nombre de transferts enregistrés en 2003 est lié au minimum de la catégorie d'échanges Paris - Petite Couronne, type de transferts largement majoritaire sur la période d'analyse.

### 1.3. Un solde de transferts défavorable entre 2000 et 2006

Le solde des transferts d'établissements est négatif sur l'ensemble de la période d'analyse (et ce même depuis 1994).

**Fig. 7 : Solde et taux du flux d'établissements sur la période 2000 – 2006**

Année	Entrées	Sorties	Solde	taux d'attraction
2000	920	1 017	-97	-0,2%
2001	1 028	1 031	-3	0,0%
2002	932	983	-51	-0,1%
2003	859	960	-101	-0,2%
2004	887	970	-83	-0,1%
2005	962	1 048	-86	-0,1%
2006	1 025	1 140	-115	-0,2%
<b>Total</b>	<b>6 613</b>	<b>7 149</b>	<b>-536</b>	<b>-0,1%</b>

Source : INSEE Transferts

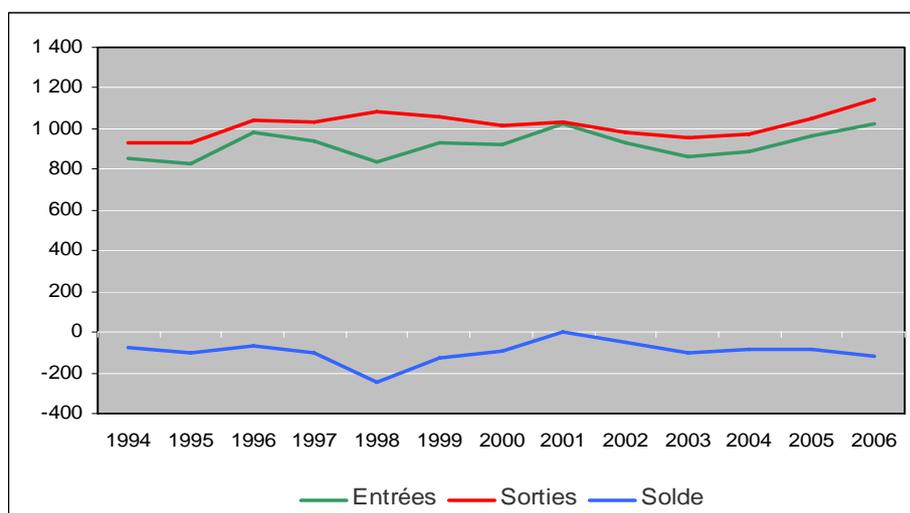
Entre 2000 et 2006, 6 613 établissements ont rejoint le Département alors que 7 149 le quittaient (Fig. 7). Ainsi, depuis 2000, le Val-de-Marne a perdu 536 établissements (soit en moyenne 77 établissements en moins par an). A titre comparatif, Paris a perdu au jeu des transferts 4 089

établissements sur la période 2000 – 2005 (soit en moyenne 818 par an), et les Hauts-de-Seine 1 287 entre 1994 et 2006 (soit en moyenne 107 par an).

Précisément, les entrées ont augmenté de 11,7% entre 2000 et 2001 puis ont baissé jusqu'en 2003 de 16,4% (Fig. 7 et 8). Depuis 2003, les entrées ont progressé pour atteindre finalement 1 025 mouvements en 2006 (approchant les 1 028 arrivées de 2001). Parallèlement, les sorties se sont aggravées depuis 2003, évoluant de 960 à 1 140 en 2006 (+ 18,8%).

Il en résulte un solde globalement négatif, notamment en 2006 : - 115 établissements alors que le point haut des entrées enregistré en 2001 avait induit un solde quasi à l'équilibre (-3). Toutefois ce déficit traduit en taux d'attraction<sup>4</sup> n'apparaît pas, quoique négatif, très pénalisant à l'échelle du Val-de-Marne : -0,1% sur l'ensemble de la période considérée (Fig. 6).

**Fig. 8 : Solde d'établissements issu du jeu des transferts entre 1994 et 2006**



Source : INSEE Transferts

#### **1.4. Deux transferts sur cinq sont des mouvements internes au Département**

40% des 23 000 transferts d'établissements observés sur la période 2000 – 2006 concernent des mouvements internes au Département (Fig. 9).

<sup>4</sup> Le taux d'attraction rapporte le solde des transferts au stock d'établissements actifs

**Fig. 9 : Part et taux de mobilité interne sur la période 2000 – 2006**

Année	Mouvements internes	Part dans les transferts	taux de mobilité interne
2000	1 353	41,1%	2,2%
2001	1 361	39,8%	2,2%
2002	1 361	41,5%	2,2%
2003	1 221	40,2%	1,9%
2004	1 215	39,6%	1,9%
2005	1 300	39,3%	2,0%
2006	1 278	37,1%	1,9%
<b>Total</b>	<b>9 089</b>	<b>39,8%</b>	<b>2,0%</b>

Source : INSEE Transferts

A titre de comparaison, 60% des transferts parisiens entre 2000 et 2005 ont été réalisés au sein même de la capitale et 56,5% des transferts alto-séquanais étaient des mouvements internes entre 1994 et 2006.

En moyenne, entre 2000 et 2006, près de 1 300 établissements val-de-marnais se sont relocalisés dans le Département chaque année. Ces transferts intra-départementaux représentent selon les années de la période entre 1,9 et 2,2% du stock. Les mouvements internes au Département ont fortement baissé entre 2002 et 2004 (-10,7%) avant de connaître une dynamique inverse depuis 2005, sans pour autant atteindre le niveau de la période 2000 – 2003 (Fig. 8).

On distingue deux types de mouvements internes, de masse équivalente (Fig. 5) : d'une part ceux réalisés au sein même des communes (4 516 sur la période soit 49,7% des mouvements internes entre 2000 et 2006) et d'autre part les transferts d'établissements entre deux communes du Département (4 573 entre 2000 et 2006, soit 50,3% des transferts internes).

Les transferts au sein même des communes témoignent d'un certain ancrage territorial (sur la période 2000 – 2006, en moyenne, 2% du stock d'établissements de Rungis s'est relocalisé au sein même de la commune chaque année) alors que les transferts « intercommunaux » illustrent le dynamisme de certaines communes en termes d'attractivité et de capacité d'accueil.

Cette analyse géographique des transferts sera étudiée ultérieurement dans l'étude.

## 1.5. Un phénomène structurel

L'étude de la période 1994 – 1999 permet de constater une relative stabilité du phénomène des transferts en Val-de-Marne.

**Fig. 10 : Comparaison des deux périodes 1994 – 1999 et 2000 – 2006**

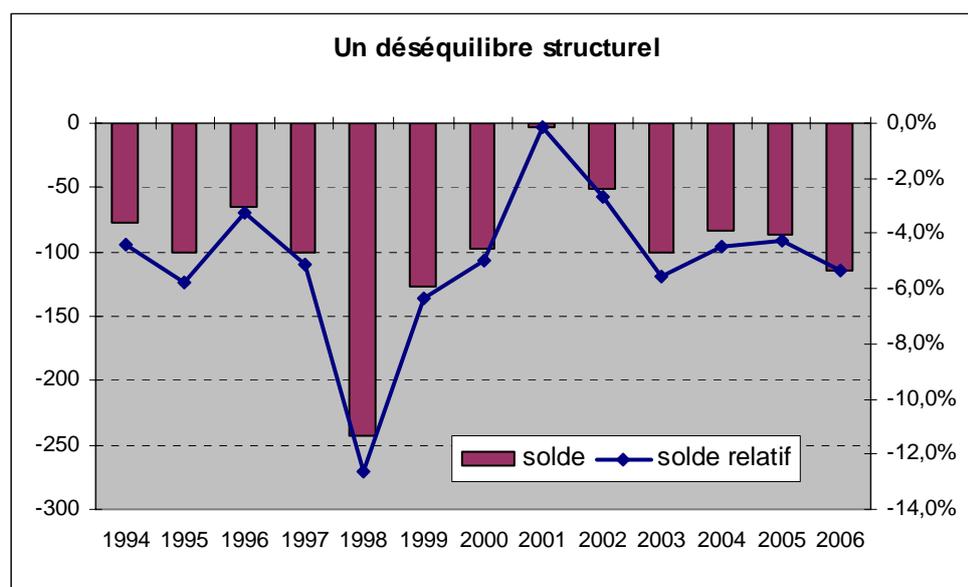
	1994-1999	2000-2006	évolution
stock d'établissements (fin période)	59 986	67 896	13,2%
transferts moyens annuels	3 265	3 264	0,0%
taux de mobilité	5,4%	5,1%	
entrées annuelles (moyenne)	895	945	5,6%
taux d'entrée	1,5%	1,4%	
part des entrées	27,4%	28,9%	
sorties annuelles (moyenne)	1 014	1 021	0,7%
taux de sortie	1,7%	1,5%	
part des sorties	31,0%	31,3%	
solde moyen annuel	-119	-77	-35,7%
mvts internes moyens annuels	1 357	1 298	-4,3%
taux de mobilité interne	2,3%	2,0%	
part des mouvements internes	41,5%	39,8%	

Source : INSEE Transferts

Si le taux de mobilité<sup>5</sup> est en léger repli, le solde annuel moyen est plus favorable au Département (la période précédente avait pâti d'un solde tristement record de -243 établissements en 1998).

En revanche, on note que les entrées suivent une tendance à la hausse alors que les sorties sont stables et que les transferts intra-départementaux sont en repli (Fig. 10).

**Fig. 11 : Solde et solde relatif entre 1994 et 2006**



Source : INSEE Transferts

Le solde relatif rapporte le solde des transferts au flux (entrées + sorties)

Le suivi du solde relatif (Fig. 11) met en évidence l'impact des chiffres de l'année 1998 sur la période longue 1994 – 2006. Excepté cette année au solde catastrophique (-243), le solde n'a que très rarement excédé -100 et le solde relatif (taux de déséquilibre) n'a pas plongé en deçà de -6%.

## 2. Structure des établissements transférés

*Avertissement : dans le détail des tranches d'effectif, on note une possible anomalie statistique pour l'année 2004 concernant les établissements de 0 salarié. Les volumes des établissements à 0 salarié entrants et transférés au sein du Département semblent amputés de moitié, la différence réapparaît dans les établissements à effectif inconnu. Ainsi sur la période 2000-2006, parmi les établissements entrants, 8% d'entre eux sont recensés à effectif inconnu, 3% des établissements sortants sont recensés à effectif inconnu, enfin 6% des transferts intra-départementaux concernent des établissements à effectif inconnu.*

*Aussi, l'analyse des transferts en termes d'emplois ne permet d'apprécier qu'approximativement la dynamique de l'emploi départemental.*

### 2.1. Taille des établissements transférés

La quasi-majorité des transferts est le fait de très petites entreprises.

**Fig. 12 : Répartition des mouvements d'établissements par tranches d'effectif sur la période 2000 – 2006**

Mouvements	0 sal.	TPE 1 à 9 sal.	PE 10 à 49 sal.	ME 50 à 249 sal.	GE > 250 sal.	Total
Etablissements entrants	57,3%	33,7%	8,1%	0,7%	0,2%	100,0%
Etablissements sortants	54,2%	38,2%	6,6%	0,9%	0,1%	100,0%
Etablissements transférés 94	53,3%	38,9%	7,1%	0,7%	0,1%	100,0%
Stock d'établissements 94	48,4%	41,9%	8,0%	1,4%	0,3%	100,0%

Source : INSEE Transferts

Tranches d'effectif en annexes

Sur la période 2000-2006, 91% des établissements entrants et 92% des sortants sont des TPE<sup>6</sup>. De même, 92% des établissements transférés au sein même du Val-de-Marne sont des TPE. Parmi ces très petits établissements, plus de la moitié est sans salarié (Fig. 12). Seulement 25 mouvements sur les 22 851 enregistrés entre 2000 et 2006 ont concerné des grandes entreprises (employant plus de 250 salariés).

<sup>5</sup> Le taux de mobilité rapporte l'ensemble des transferts (flux + mouvements internes au stock d'établissements actifs)

<sup>6</sup> 0 salarié et de 1 à 9 salariés

**Fig. 13 : Indice de mobilité par tranche d'effectif sur la période 2000 - 2006**

Mouvements	0 sal.	TPE	PE	ME	GE
Etablissements entrants	1,18	0,80	1,02	0,53	0,55
Etablissements sortants	1,12	0,91	0,82	0,63	0,43
Etablissements transférés 94	1,10	0,93	0,89	0,51	0,23
<b>Ensemble</b>	<b>1,16</b>	<b>0,90</b>	<b>0,93</b>	<b>0,54</b>	<b>0,32</b>

Source : INSEE Transferts

Le calcul d'un indice de mobilité (Fig. 13) permet d'apprécier la propension des établissements à se déplacer selon leur taille. Ainsi, en comparant la répartition des établissements transférés par taille à celle du stock d'établissements val-de-marnais, on apprend sans grande surprise que les TPE sans salarié sont plus sujettes à la délocalisation (indice de mobilité = 1,16) alors que les grandes entreprises sont plus statiques (indice de mobilité = 0,32). Les TPE (avec salarié) et les PE ont un indice de mobilité compris entre 0,9 et 0,93. A peine plus mobiles que les GE, les ME affichent un indice égal à 0,54. Il est en effet plus compliqué pour les moyennes et grandes entreprises de se relocaliser eu égard la lourdeur d'un déménagement et l'impact sur les nombreux salariés.

Le plus fort indice de mobilité (1,18) est détenu par les établissements sans salarié s'installant dans le Département. Le Val-de-Marne est, en effet, un territoire d'accueil de petites entreprises qui viennent s'y installer, souvent en provenance d'espaces économiques majeurs dont l'immobilier est trop cher. En revanche, les relocalisations au sein même du Val-de-Marne de grands établissements sont exceptionnelles (indice de mobilité égal à 0,23). L'immobilier tertiaire de grande taille est relativement récent en Val-de-Marne par rapport à Paris, aux Hauts-de-Seine et même à la Seine-Saint-Denis. Les conditions d'implantation y sont bonnes mais l'offre demeure limitée ; neuve mais rare ou de seconde main mais davantage enclavée et/ou vétuste.

## 2.2. Flux par taille sur la période 2000 – 2006

**Fig. 14 : Transferts d'établissements par tranches d'effectif entre 2000 et 2006**

Tranche d'effectif	Entrants	Sortants	Internes	Solde
0 salarié	3 489	3 759	4 549	-270
TPE	2 051	2 649	3 320	-598
PE	495	457	606	38
ME	45	61	61	-16
GE	10	9	6	1
Effectif inconnu	523	214	547	309
<b>Total</b>	<b>6 613</b>	<b>7 149</b>	<b>9 089</b>	<b>-536</b>

Source : INSEE Transferts

Le jeu des transferts a induit une perte de 536 établissements entre 2000 et 2006. Toutefois, certaines tranches d'effectif ont connu un solde de transferts d'établissements positif. Outre les établissements

d'effectif inconnu, seuls les établissements de 10 à 49 salariés (PE) affichent un flux positif (+38). Le Val-de-Marne a gagné une grande entreprise entre 2000 et 2006 (10 entrées supplantant 9 sorties). Les TPE (établissements de 1 à 9 salariés) sont les grandes perdantes du phénomène des transferts : -598 (37% des sorties contre 31% des entrées).

**Fig. 15 : Solde d'établissements par tranche d'effectif sur la période 2000 – 2006**

Solde	0 sal.	TPE	PE	ME	GE	NN	Total
2000	-28	-99	8	-5	-1	28	-97
2001	-35	7	-1	-4	-2	32	-3
2002	-14	-82	23	-2	0	24	-51
2003	-34	-85	-4	-1	0	23	-101
2004	-295	-116	6	4	3	315	-83
2005	38	-83	17	-8	-1	-49	-86
2006	98	-140	-11	0	2	-64	-115
<b>Total</b>	<b>-270</b>	<b>-598</b>	<b>38</b>	<b>-16</b>	<b>1</b>	<b>309</b>	<b>-536</b>

Source : INSEE Transferts

Les soldes spécifiques aux tranches sont contrastés sur la période pour les ME et les GE. En revanche, les PE ont accusé un net déficit « structurel » tout au long de la période (de -82 à -140 établissements par an) mis à part en 2001 : +7, année du meilleur solde global (-3).

### **2.3. Estimation de l'emploi généré par le jeu des transferts**

*Cette estimation se base sur l'analyse du solde flux des transferts (entrées – sorties) d'établissements par tranche d'effectif. A chaque tranche d'effectif est attribué un nombre d'emplois moyen (en l'occurrence le milieu de la tranche d'effectif). Précision : les établissements sans salarié sont considérés à un emploi. Limite : l'approximation résultant du milieu des classes de grand effectif induit un biais faussant le solde annuel d'emplois liés aux grands établissements.*

Globalement, le jeu des transferts a fait perdre 97 emplois au Val-de-Marne entre 2000 et 2006 (Fig. 16).

Le solde d'emplois issu au jeu des transferts est très volatile au regard des différentes années de la période. Le gain ou la perte sont intimement liés à l'entrée ou à la sortie d'une ou plusieurs grandes entreprises dans le Département. Ainsi le solde d'emplois issus des transferts est largement positif en 2004 (+2 136 emplois) et 2006 (+ 535 emplois), années durant lesquelles le Val-de-Marne a accueilli respectivement 3 et 2 grandes entreprises ; en revanche près de 1 200 emplois auraient été perdus en 2001 (-2 GE). Entre 2000 et 2006, le flux des GE a induit 2 250 emplois en plus.

Conséquemment au solde d'établissements négatif des ME, celles-ci ont engendré une perte de près de 1 600 emplois, de même que les transferts de TPE ont débouché sur une perte de 1 200 emplois. Globalement le solde d'emplois liés aux transferts des TPE et ME affiche un déficit de près de 3 000 emplois alors que les transferts vertueux des PE (+38 établissements) ont offert un gain estimé à près de 700 emplois.

**Fig. 16 : Solde estimé d'emplois par tranches d'effectif**

Solde	0 salarié	TPE	PE	ME	GE	Total
2000	-28	-166	236	-748	-375	-1 080
2001	-35	158	-15	-523	-749	-1 164
2002	-14	-142	494	-149	0	189
2003	-34	-225	2	-225	0	-482
2004	-295	-338	147	373	2 249	2 136
2005	38	-151	327	-446	1	-232
2006	98	-338	-500	150	1 124	535
<b>Total</b>	<b>-270</b>	<b>-1 201</b>	<b>691</b>	<b>-1 567</b>	<b>2 250</b>	<b>-97</b>

Source : INSEE Transferts

## 2.4. Dimension sectorielle des transferts

Rappel : les transferts d'établissements, issus du Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE SIRENE), portent uniquement sur le champ I.C.S. (secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services hors finances).

### 2.4.1. Activités impactées

**Fig.17 : Volume et part des transferts par secteurs d'activité sur la période 2000 – 2006**

2000 - 2006	Transferts	dont flux	dont mouvements internes	part des transferts
Services aux entreprises	7 279	4 750	2 529	31,9%
Construction	3 257	1 726	1 531	14,3%
Commerce de gros	2 783	1 747	1 036	12,2%
Education, santé et action sociale	2 730	1 497	1 233	11,9%
Commerce	1 948	1 100	848	8,5%
Transports	1 514	804	710	6,6%
Industrie	1 500	931	569	6,6%
Services aux particuliers	1 095	709	386	4,8%
Activités financières et immobilières	745	498	247	3,3%
<b>Total</b>	<b>22 851</b>	<b>13 762</b>	<b>9 089</b>	<b>100,0%</b>

Source : INSEE Transferts, SIRENE

En prenant en compte 9 grands secteurs d'activités bien différenciés, il est possible d'apprécier la contribution de chacun de ces secteurs d'activité au volume des transferts ayant affecté le tissu économique départemental entre 2000 – 2006 (Fig. 17). Un tiers des transferts est du ressort du secteur des services aux entreprises, viennent ensuite le secteur de la construction (14%) puis le commerce de gros et l'éducation (tous deux 12%).

L'analyse révèle également que certains secteurs sont plus portés sur les transferts internes. Ainsi, les secteurs de la construction, du commerce et de l'éducation sont affectés à plus de 45% par des mouvements internes (contre 40% en moyenne sur le Val-de-Marne). Ceci témoigne à l'évidence de

l'ancrage départemental des activités de la construction et du commerce, fortement représentées dans le Val-de-Marne.

A contrario, les services aux entreprises et les activités immobilières sont plus concernés par les flux externes (respectivement 65 et 67%) que l'ensemble des secteurs d'activités (60% en moyenne).

#### 2.4.2. Flux par activités

**Fig.18 : Solde des transferts par secteurs d'activité sur la période 2000 – 2006**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Industrie	-3	-16	-11	-10	-9	-3	-21	<b>-73</b>
Construction	6	13	24	-8	35	-18	-18	<b>34</b>
Commerce de gros	-30	12	-19	-11	25	-16	-14	<b>-53</b>
Commerce	-31	5	-14	-5	-50	5	-30	<b>-120</b>
Transports	5	-4	-15	-14	-25	9	-8	<b>-52</b>
Activités immobilières	-10	-11	-9	-7	-16	-29	-8	<b>-90</b>
Services aux entreprises	-32	24	21	-5	-2	-10	-2	<b>-6</b>
Education, santé et action sociale	-13	-24	-27	-32	-36	-2	-33	<b>-167</b>
Services aux particuliers	11	-2	-1	-9	-5	-22	19	<b>-9</b>
<b>Total</b>	<b>-97</b>	<b>-3</b>	<b>-51</b>	<b>-101</b>	<b>-83</b>	<b>-86</b>	<b>-115</b>	<b>-536</b>

Source : INSEE Transferts, SIRENE

Seul le secteur de la construction a gagné des établissements au jeu des transferts sur la période 2000 - 2006. Ce solde positif à hauteur de + 34 établissements résulte de soldes annuels extrêmes : positif entre 2000 et 2004 (excepté en 2003), le Département a perdu 36 établissements liés à la construction depuis 2005.

Les services aux entreprises ont également eu des soldes mitigés au cours de la période : de -32 en 2000 à +24 en 2001 (année au solde global quasi-positif). Au final, le secteur a perdu 6 établissements au jeu des transferts entre 2000 et 2006. Le secteur du commerce a perdu 120 établissements. Le solde des transferts n'a été légèrement positif qu'en 2001 et 2005.

Des secteurs d'activités ont observé un solde négatif tout au long de la période. On pense notamment à l'industrie (-73 au total), aux activités immobilières (-90 au total) ainsi que le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, lequel a accusé le plus lourd déficit : -167 établissements transférés entre 2000 et 2006.

### 2.4.3. Une mobilité différentielle

Afin de s'affranchir du biais statistique introduit par le poids intrinsèque des secteurs d'activités dans le tissu économique, l'introduction d'un indice de mobilité<sup>7</sup> permet de bien appréhender la propension de chacun de ces grands secteurs d'activité à se relocaliser (Fig. 19).

**Fig. 19 : Indice de mobilité par secteurs d'activités sur la période 2000 – 2006**

2000 - 2006	Transferts	indice de mobilité moyen
Services aux entreprises	7 279	1,71
Construction	3 257	1,46
Commerce de gros	2 783	1,46
Transports	1 514	1,22
Activités immobilières	745	0,96
Industrie	1 500	0,94
Education, santé et action sociale	2 730	0,86
Commerce	1 948	0,56
Services aux particuliers	1 095	0,29
<b>Total</b>	<b>22 851</b>	<b>1,00</b>

Source : INSEE Transferts, SIRENE

Du fait de son dynamisme et de sa croissance, le secteur des services aux entreprises apparaît comme le plus mobile avec un indice de 1,71, devant les secteurs de la construction et du commerce de gros (secteurs phares du Département affichant un indice de mobilité moyen sur la période égal à 1,46).

En revanche, l'industrie, de fait plus « inerte » de part ses équipements et immobilisations que les services, est moins mobile (indice 0,94). Enfin, les services à la personne ne semblent que peu concernés par les transferts avec un indice de mobilité inférieur à 0,3.

<sup>7</sup> Cet indice de mobilité rapporte la part de chaque activité dans l'ensemble des transferts à la part de l'activité dans le stock d'établissements

### 3. Géographie des transferts

#### 3.1. Desserrement du centre de l'agglomération

Le solde des transferts est positif avec le centre de l'agglomération et négatif avec la périphérie.

Fig. 20 : Aires géographiques des transferts

Transferts 2000- 2006	Entrées depuis	part	Sorties vers	part	Solde
<b>Paris – Petite Couronne</b>	4 748	71,9%	3 962	55,7%	786
<i>Paris</i>	3 136	47,5%	2 451	34,5%	685
<i>Hauts-de-Seine</i>	770	11,7%	670	9,4%	100
<i>Seine-Saint-Denis</i>	842	12,8%	841	11,8%	1
<b>Grande couronne</b>	1 852	28,1%	3 149	44,3%	-1 297
<i>Essonne</i>	525	8,0%	694	9,8%	-169
<i>Seine-et-Marne</i>	424	6,4%	788	11,1%	-364
<i>Reste Ile-de-France (78,95)</i>	317	4,8%	366	5,1%	-49
<i>Régions</i>	586	8,9%	1301	18,3%	-715

Source : INSEE Transferts

**Le Val-de-Marne a capté 786 établissements de Paris – Petite Couronne sur la période 2000 – 2006.**

Sur la période 2000 – 2006, 48% des établissements entrants en Val-de-Marne provenaient de Paris, alors que 35% des sortants se sont installés à Paris. Il en résulte un flux positif de 685 établissements au bénéfice du Val-de-Marne (soit 98 établissements gagnés en moyenne par an).

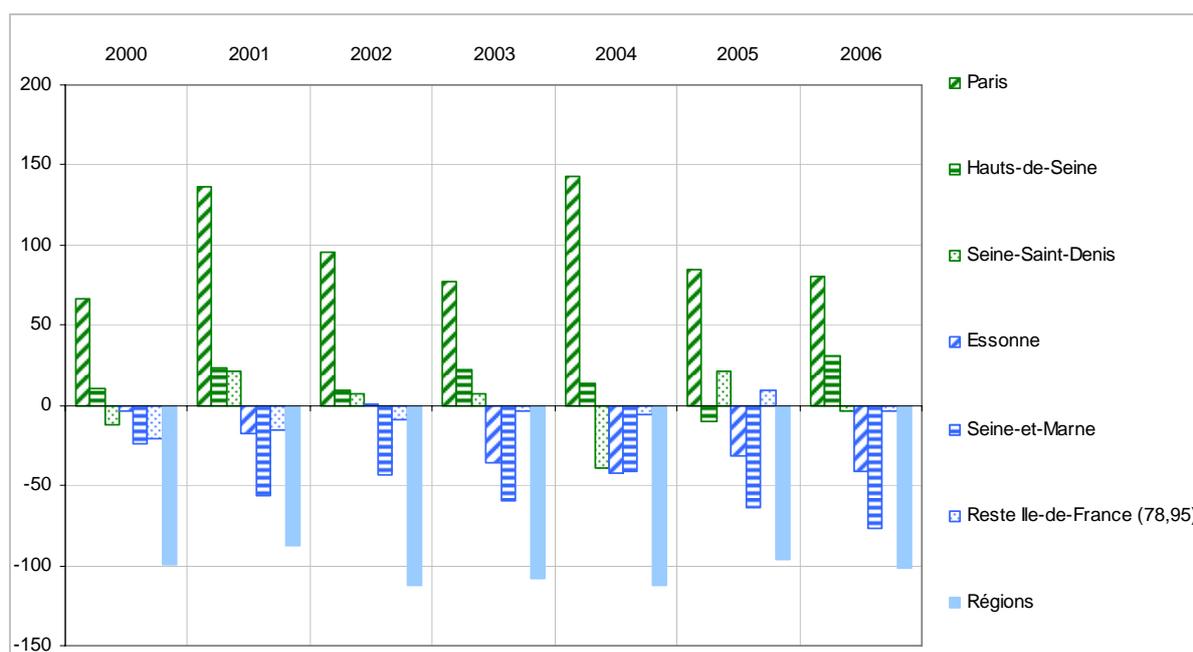
De même, le Val-de-Marne a gagné 100 établissements au détriment des Hauts-de-Seine (solde positif tous les ans sauf en 2005 : -10). Le jeu des transferts avec la Seine-Saint-Denis est quasi nul (+1 au bénéfice du Val-de-Marne) malgré des comptes annuels fluctuant : de -39 en 2004 à + 21 en 2001 et 2005 (Fig. 20).

**En revanche, le Val-de-Marne a enregistré entre 2000 et 2006 un déficit de 1 297 établissements au profit du reste de l'Ile-de-France et de la France.**

De fait, 44% des sortants du Val-Marne sont partis vers la Grande Couronne et en régions françaises. A l'inverse, ces territoires correspondent à seulement 28,1% des entrants (Fig. 20).

On retiendra notamment que 18% des sortants ont quitté le Val-de-Marne pour la « Province » (induisant un solde de -715 établissements) et que 11% des sorties ont été effectuées vers la Seine-et-Marne qui a gagné 364 établissements au détriment du Val-de-Marne (déficit annuel continu évoluant de -24 en 2001 à -77 en 2006).

**Fig. 21 : Evolution du solde migratoire entre le Val-de-Marne et la France**



Source : INSEE Transferts

Ces mouvements sont stables sur la période. Le Val-de-Marne apparaît comme un territoire « tampon », de transition. D'une part, le Département accueille des établissements fuyant la pression foncière des quartiers centraux, d'autre part, des établissements le quittent participant ainsi à un double desserrement radial vers la Seine-et-Marne et l'Essonne mais également plus loin en régions (Fig. 21).

A titre comparatif, sur la période 2000 – 2006, le Val-de-Marne a un peu plus perdu d'établissements au profit de la « Province » (715) qu'elle n'en a capté de la « Capitale » (685).

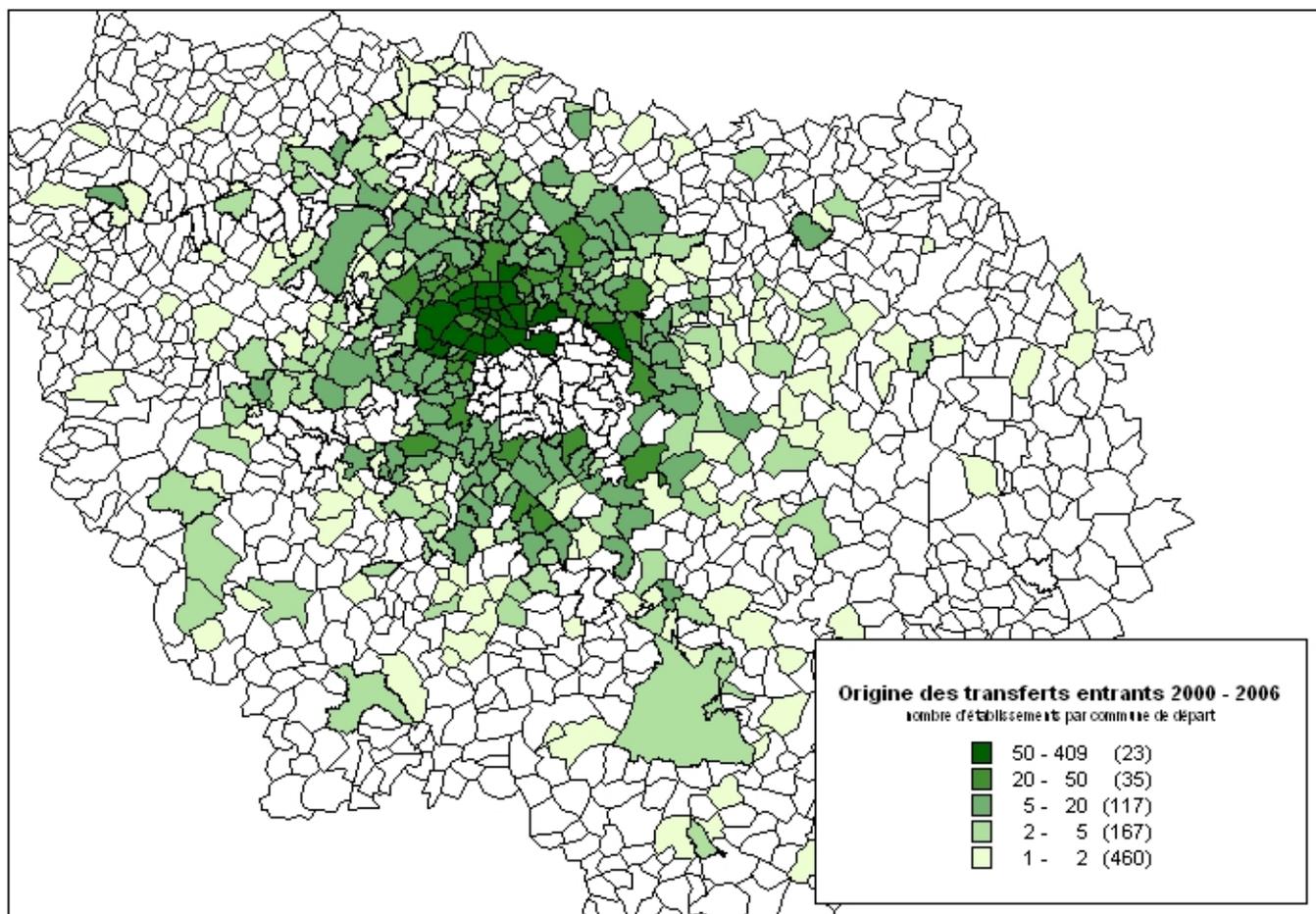
### **3.2. Origine et destination des établissements**

#### **3.2.1. Une provenance de proximité (Fig. 22)**

Les 6 plus grosses communes d'origine d'établissements arrivés en Val-de-Marne durant la période 2000- 2006 sont des arrondissements de Paris (25,4% des entrées), parmi lesquels le XIIème (409 établissements) et le XIIIème (303 établissements). Viennent ensuite la commune de Montreuil (182 établissements soit 2,8% des entrées), d'autres arrondissements parisiens périphériques, puis les communes de Boulogne –Billancourt (91 établissements), Montrouge et Noisy-le-Grand (74 établissements pour chacune).

Ces chiffres illustrent le desserrement depuis le centre. On note donc peu de communes périphériques qui ont perdu beaucoup d'établissements au profit du Val-de-Marne. Les plus « importants » gains ont été réalisés au détriment des communes de Pontault-Combault en Seine-et-Marne (45 établissements), Yerres et Evry (respectivement 37 et 35 établissements).

**Fig. 22 : Origine des établissements entrants sur la période 2000-2006**



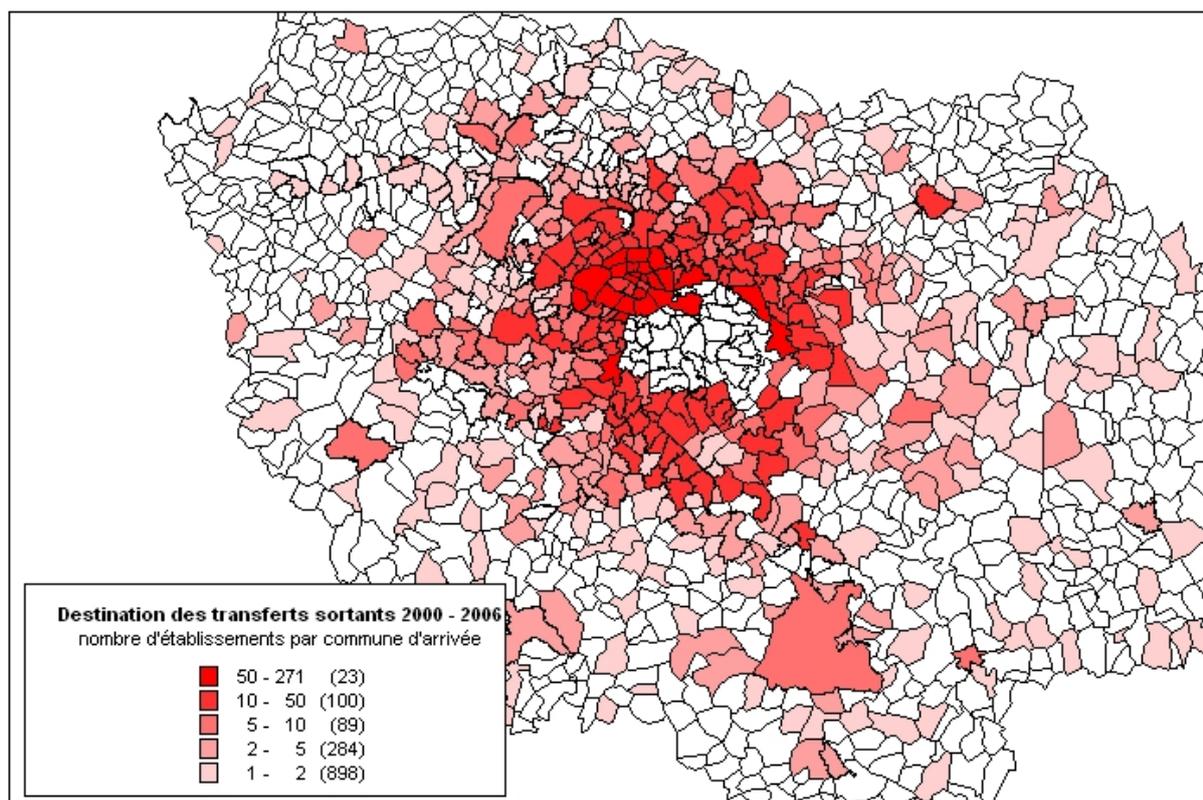
Source : INSEE Transferts

### 3.2.2. A destination des pôles majeurs (Fig. 23)

Malgré le desserrement global observé, les principales destinations d'établissements val-de-Marnais sont des arrondissements parisiens parmi lesquels on retrouve notamment le VIIIème, le XIIème et le XIème (760 établissements transférés soit 10,6% des sorties). Montreuil est la première commune « réceptrice » d'établissements val-de-marnais hors Paris avec 204 unités (2,9% des sorties). Suivent après la plupart des arrondissements parisiens.

On retrouve ensuite les communes de Petite Couronne au fort développement économique telles que Noisy-le-Grand (87), Boulogne-Billancourt (75) et Montrouge (56), mais aussi des communes attractives du fait de leur « proximité radiale » comme Pontault-Combault (79), Brie-Comte-Robert (42), Yerres (35) ou bien encore Wissous (34).

**Fig. 23 : Destination des établissements sortants sur la période 2000-2006**



Source : INSEE Transferts

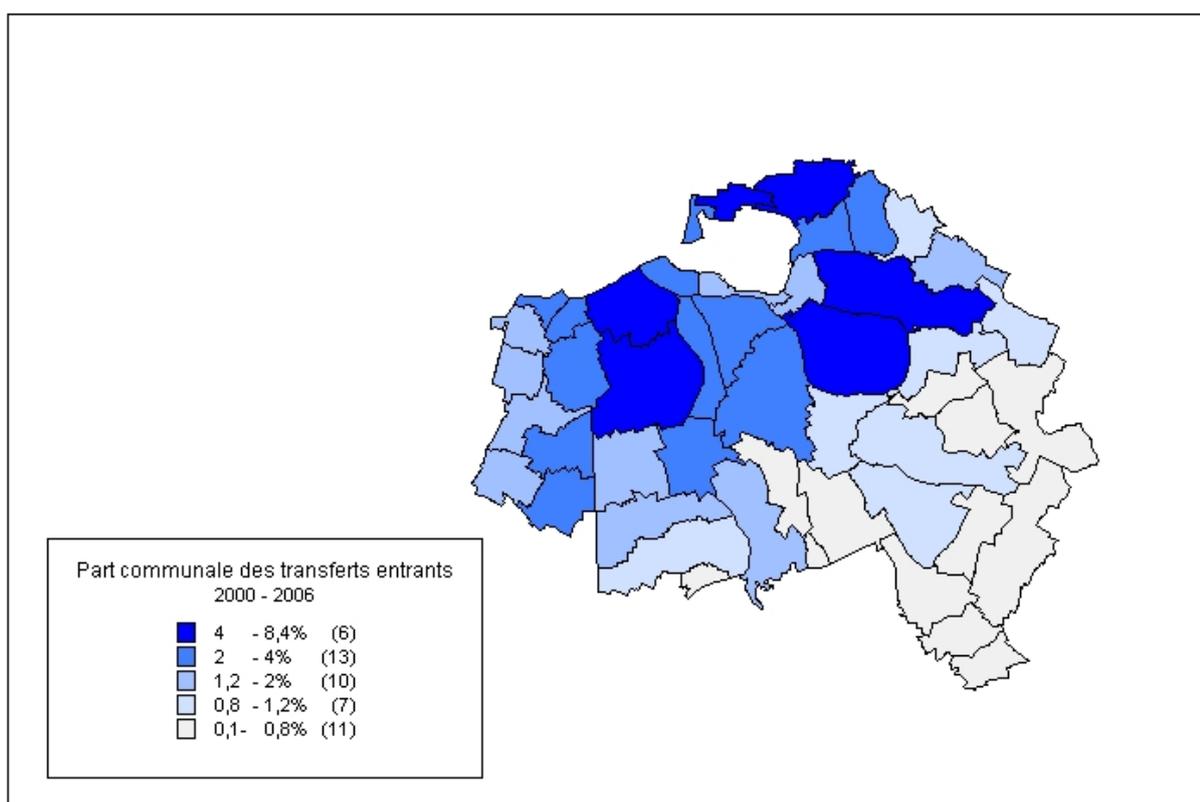
Le desserrement est également à l'œuvre au sein même du Département. Ce phénomène est abordé plus loin dans l'analyse.

### 3.3. A l'échelle communale et territoriale

#### 3.3.1 Un phénomène lié au stock communal d'établissements...

9 communes captent 49% des entrées d'établissements sur la période 2000 – 2006 dans le Département. Saint-Maur-des-Fossés et Ivry-sur-Seine accueillent chacune plus de 8% des arrivées (Fig. 24). Ces mêmes 9 communes du cœur du Département comptent pour 47% du stock d'établissements total en 2006.

Fig. 24 : Poids communal des transferts départementaux entre 2000 et 2006

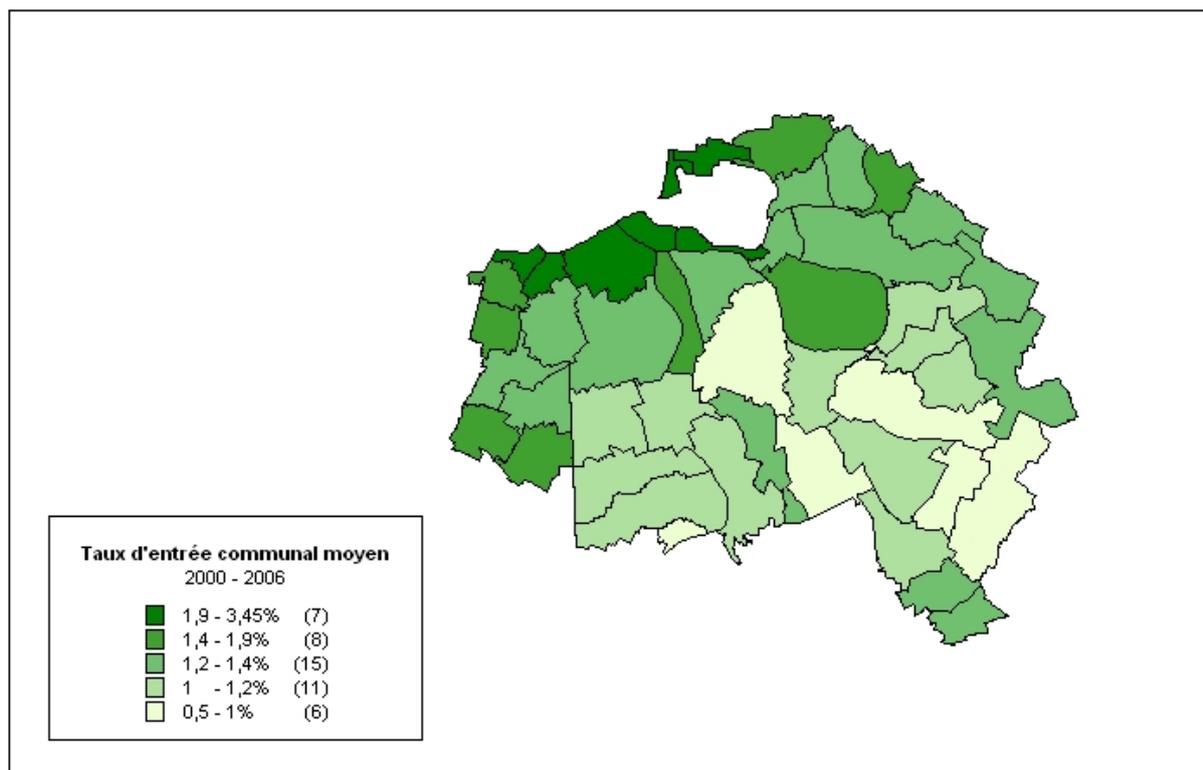


Source : INSEE Transferts

#### 3.3.2. ... à pondérer

Il apparaît pertinent, à ce stade de l'étude, de s'intéresser plus finement à la géographie des transferts en relativisant le poids démographique des communes en introduisant un taux d'entrée communal, rapportant pour chaque année de la période d'étude le nombre d'établissements entrants au stock actif. Ce biais statistique permet de mettre en lumière des communes, bien que d'une taille réduite, dynamiques en terme d'arrivées d'établissements (Fig. 25).

Fig. 25 : Taux d'entrée communal moyen entre 2000 et 2006



Source : INSEE Transferts

Ces communes attractives se situent principalement en limite de Paris : Gentilly (3,44%), Ivry-sur-Seine (2,36%), Saint-Mandé (2,22%), Saint-Maurice (2,15%), Vincennes (2,11%) et Charenton-le-Pont (2,06%).

De « grosses communes », en termes de tissu économique, apparaissent en retrait ; notamment Champigny-sur-Marne (1,29%), Créteil (0,96%) et Saint-Maur-des-Fossés (1,41%).

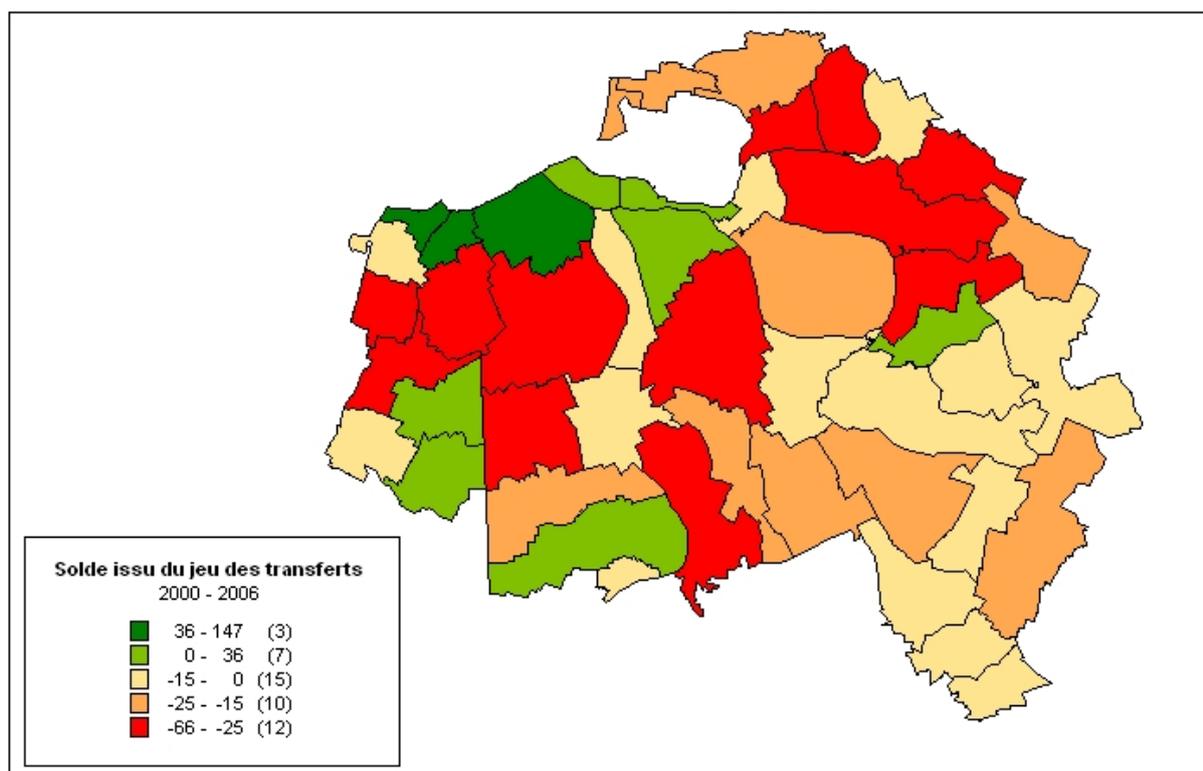
En revanche, des communes des franges du Département sortent du rang : La Queue-en-Brie (1,22%), Mandres-les-Roses (1,37%) ou encore Périgny-sur-Yerres (1,39%). Malgré leur caractère, d'une part, résidentiel et, d'autre part, péri-urbain voire même rural, ces communes s'affranchissent du poids démographique, en deçà toutefois du taux d'entrée moyen val-de-marnais : 1,48%.

### 3.3.3. Quelques communes gagnantes au jeu des transferts

Seules 10 communes ont un solde de transferts d'établissements positif (Fig. 26).

Parmi elles, on retient principalement Ivry-sur-Seine et Gentilly avec respectivement 147 et 49 établissements « gagnés » (soit respectivement 4,2 et 4,9% du stock communal). En revanche, Créteil a perdu au jeu des transferts 63 établissements, l'Haÿ-les-Roses 49 et Villiers-sur-Marne 66 établissements (soit 6,6% du stock communal).

**Fig. 26 : Solde issu du jeu des transferts par commune sur la période 2000-2006**



Source : INSEE Transferts

### 3.3.4. Seul le territoire de Seine-Amont Nord a connu un solde positif au jeu des transferts externes

Le Val-de-Marne est découpé en 7 territoires de droit, Val de Bièvre par exemple, et de projet tels que la Seine-Amont Nord ou l'ACTEP 94 (composition de ces territoires intercommunaux en Annexes, p. 38).

**Fig. 27 : Dynamique des territoires val-de-marnais (transferts 2000-2006)**

Territoires	Entrées	Sorties	Solde	solde relatif
SA Nord	1 090	978	112	5,4%
Val de Bièvre	952	1 003	-51	-2,6%
Centre Val-de-Marne	1 167	1 274	-107	-4,4%
ACTEP 94	2 163	2 415	-252	-5,5%
ORSA Sud	810	915	-105	-6,1%
Haut Val-de-Marne	336	438	-102	-13,2%
Plateau Briard	95	126	-31	-14,0%
<b>Total</b>	<b>6 613</b>	<b>7 149</b>	<b>-536</b>	<b>-3,9%</b>

Source : INSEE Transferts

Ce gain est dû à la performance d'Ivry-sur-Seine qui a attiré 147 établissements (en solde). Ce territoire (14% du stock d'établissements sur ses 3 communes) attire 17% des établissements entrés en Val-de-Marne, alors qu'à titre de comparaison, les 11 communes val-de-marnaises de l'ACTEP (29% du stock) rassemblent 33% des entrées mais aussi 35% des sorties.

Les deux territoires des franges Sud-est du Département, Haut Val-de-Marne et Plateau Briard, affichent un solde relatif négatif. Cette approche illustre un important déséquilibre des transferts d'établissements. Ainsi, on observe à l'échelle du Haut Val-de-Marne un déficit d'établissements (-102) issu du jeu des transferts quasi équivalent à celui subi par le territoire ORSA Sud (-105) pour moitié moins de flux. Toutefois, le territoire ORSA Sud affiche un solde relatif négatif égal à -6%.

## 4. Des typologies territoriales

### 4.1. L'emploi n'est pas systématiquement tiré par le jeu des transferts

Dans un souci de lecture, seules les communes de plus de 5 000 emplois (soit 25 totalisant chacune au moins 1.5% de l'emploi salarié privé départemental et représentant au total 85% de l'emploi salarié privé val-de-marnais) sont prises en compte. Par ailleurs, celles-ci regroupent 78% des transferts et 75% des mouvements internes du Département. En abscisse est indiquée l'évolution de l'emploi salarié privé sur la période 2000 – 2006 et en ordonnée est étudié le solde relatif total<sup>8</sup> (Fig. 28).

Le graphique permet d'isoler 4 groupes de communes à l'évolution de l'emploi et au jeu des transferts similaires. La commune de Sucy-en-Brie se retrouve à part du groupe vertueux dans la mesure où son emploi a doublé sur la période 2000 – 2006.

Au total, parmi les 25 communes conservées, 11 d'entre elles combinent solde positif et croissance de l'emploi positive. Des communes telles qu'Ivry-sur-Seine et Bonneuil-sur-Marne se situent dans ce groupe conjuguant une belle croissance de l'emploi et un jeu des transferts favorable (Ivry-sur-Seine gagnante aux transferts « externes » mais perdante aux mouvements internes. A contrario, Bonneuil-sur-Marne a un solde positif de mouvements internes 4 fois supérieur au déficit affiché par son solde de transferts « externes »).

Toutefois, la corrélation mobilité / emploi n'est pas la règle puisque 7 communes malgré un solde relatif de transferts négatif ont connu une évolution positive de leur emploi. On note par exemple les cas de Créteil dont les emplois ont évolué de près de 10% alors que le jeu des transferts est négatif (-12%) et Charenton-le-Pont (avec un solde relatif d'établissements de -10% mais une variation de l'emploi de +16%).

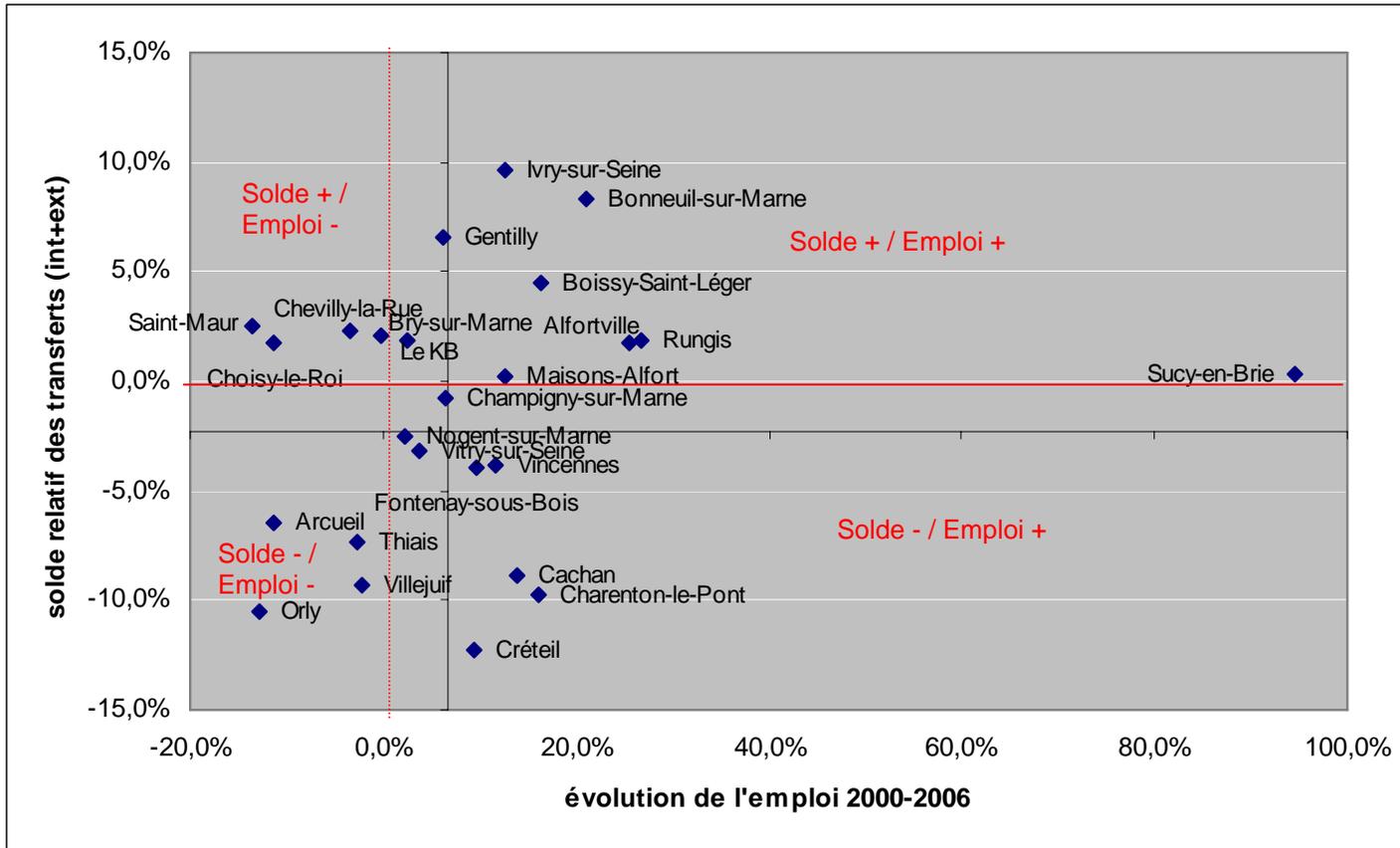
A l'opposé, on retiendra la situation de Saint-Maur-des-Fossés qui a perdu de l'emploi (-13,5%) malgré des transferts favorables, notamment ceux internes au Val-de-Marne (+2,5% en solde relatif total), mais également le cas de communes de Choisy-le-Roi ou encore Chevilly-Larue combinant un solde de transferts positif et une évolution de l'emploi négative.

Enfin, la commune d'Orly illustre une certaine double-peine : -13% en termes d'emplois salariés privés et un solde relatif des transferts de -10%.

---

<sup>8</sup> Le solde relatif total prend en compte le solde relatif des transferts et celui des mouvements internes par commune

Fig. 28 : Mobilité et emploi sur la période 2000-2006



Source : INSEE Transferts, GARP

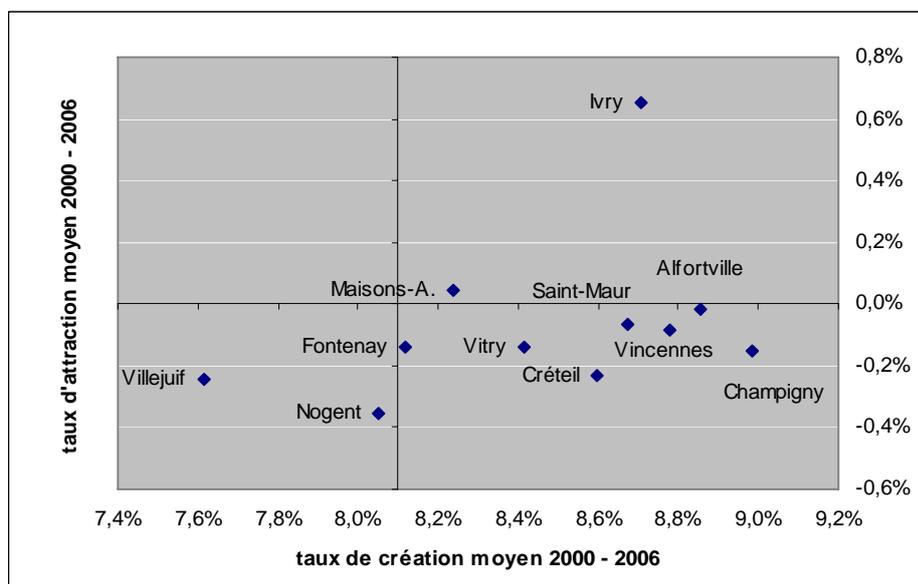
Axes au niveau de la moyenne départementale

## 4.2. Un couple dynamisme / attractivité désaccordé

Il convient également de s'intéresser aux notions connexes de création et d'attraction d'établissements. Le taux de création permet de qualifier le dynamisme de la commune, et le taux d'attraction étaye la capacité d'une commune à accueillir sur son périmètre de nouveaux établissements arrivant en Val-de-Marne. Pour une meilleure lecture de l'analyse, seules les communes comptant au moins 3% du stock départemental d'établissements, soit 11 communes représentant 53% des établissements val-de-marnais, ont été prises en compte.

Le couple création / attraction permet d'identifier 4 catégories de communes : (peu) dynamique / (peu) attractive.

**Fig. 29 Dynamisme et attraction des communes importantes**

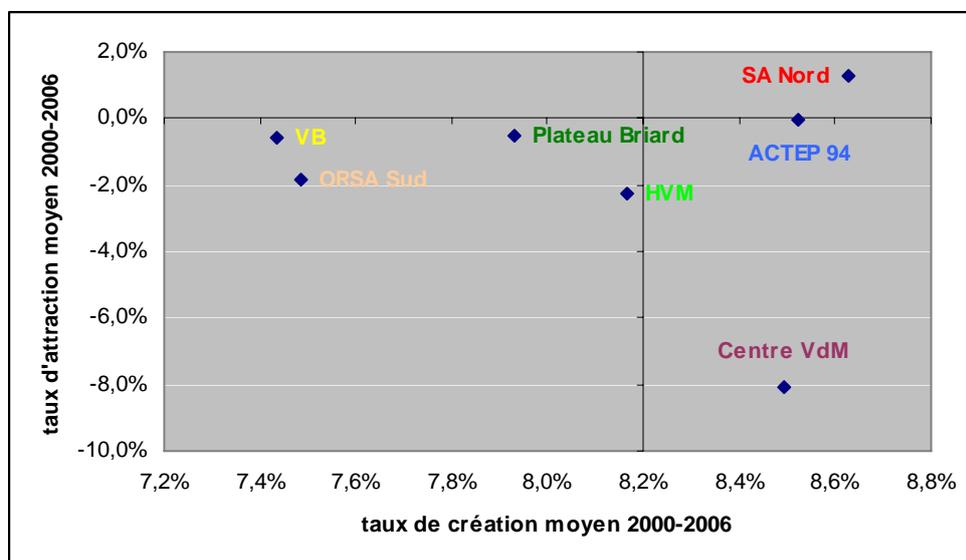


Source : INSEE Transferts  
Communes représentant au moins 3% du stock départemental  
Axes au niveau des valeurs médianes de l'ensemble du Val-de-Marne

Il apparaît que seules Ivry-sur-Seine, et Maisons-Alfort dans une moindre mesure, combinent à la fois dynamisme et attractivité (Fig. 29). On trouve un groupe de communes dynamiques mais perdantes au jeu des transferts : Champigny, Alfortville, Vincennes, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil et Vitry-sur-Seine. En revanche Villejuif est en retrait (plus faible taux de création de ces communes importantes) et Nogent-sur-Marne souffre d'un déficit d'attractivité.

L'étude du jeu combiné création / attraction permet également de différencier les 7 territoires val-de-marnais retenus.

**Fig. 30 : Des territoires entre création et attraction**



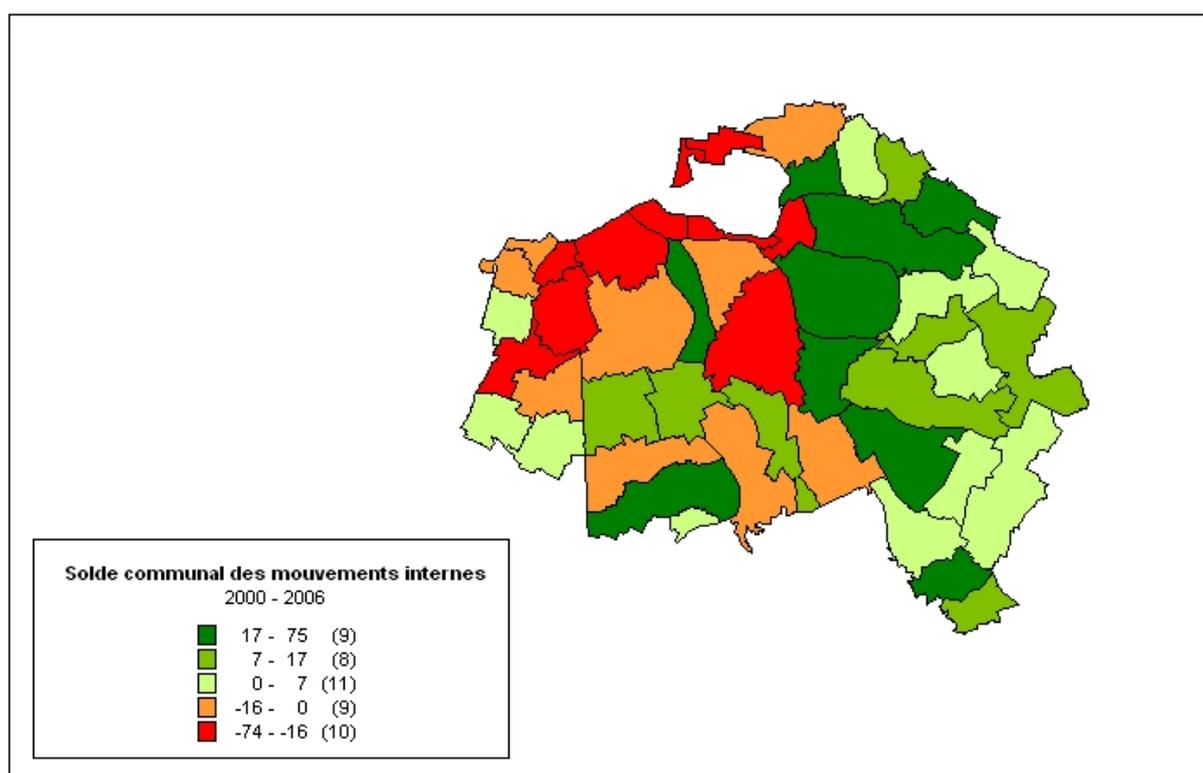
Source : INSEE Transferts  
 Axes au niveau des valeurs médianes

Le Centre – Val-de-Marne affiche une belle capacité de création combinée avec une faible attractivité alors que la Seine-Amont Nord (tiré vers le haut par la commune d'Ivry-sur-Seine) conjugue les deux facteurs. Val-de-Bièvre et Orly-Rungis – Seine-Amont Sud affichent, quant à eux, un bon taux d'attraction mais leur taux de création reste faible (Fig. 30).

### **4.3. Le desserrement s'opère à une double échelle**

A l'échelle des transferts externes, la tendance est au glissement général des établissements du centre vers la périphérie de l'agglomération (cf. p. 22). En s'intéressant désormais à la géographie des transferts internes au département (hors transferts au sein d'une même commune val-de-marnaise), on constate alors un desserrement de l'implantation des établissements en limite de Paris vers les franges du Département (Fig. 31).

Fig. 31 : Solde communal issu du jeu des transferts internes au Val-de-Marne



Source : INSEE Transferts

Parmi l'ensemble des communes du Département, 30 d'entre elles affichent un solde positif au jeu des mouvements internes.

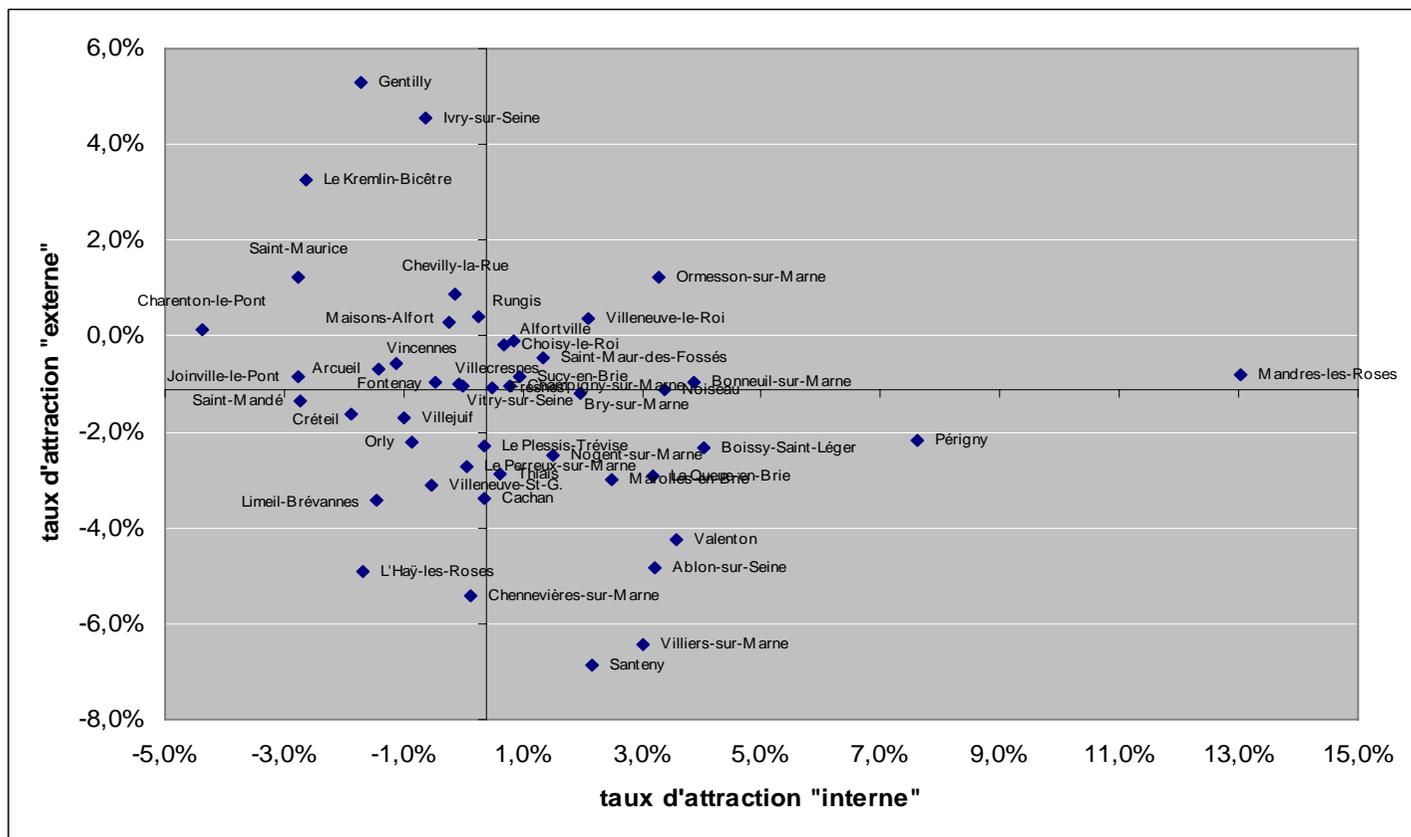
La répartition des communes gagnantes est assez éloquent : l'Est du Département est globalement gagnant à ce jeu interne. Par ailleurs, les communes limitrophes de Paris, quelles qu'elles soient, ont connu un solde interne négatif. Ces territoires « centraux » semblent perdants au bénéfice des marges départementales du centre au Plateau Briard en passant par le Haut Val-de-Marne.

On peut ainsi opposer la commune de Saint-Maur-des-Fossés (+75 établissements) à sa voisine cristolienne (-73).

De même, alors que les communes de Boissy-Saint-Léger et de Mandres-les-Roses ont attiré respectivement 31 et 33 établissements au jeu des mouvements internes, des communes en bordure parisienne telles que Charenton-le-Pont (-74) ou Saint-Mandé (-32) ont observé un lourd déficit d'établissements au bénéfice du reste du Département.

Précisément, l'étude conjointe des taux d'attraction « externe » et « interne » permet d'obtenir des groupes de communes géographiquement liées (Fig. 32).

Fig. 32 : Attractions « interne » et « externe » sur la période 2000-2006

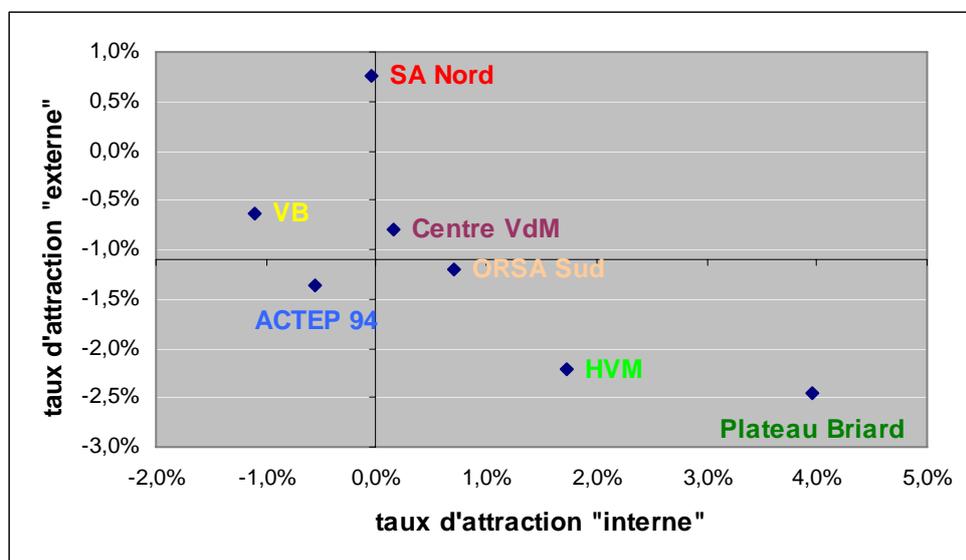


Source : INSEE Transferts  
 Axes au niveau des valeurs médianes

La figure fait apparaître un groupe de communes limitrophes de Paris à fort taux d'attraction externe, à l'image de Gentilly, Ivry-sur-Seine et du Kremlin-Bicêtre, mais au taux d'attraction « interne » négatif (en haut à gauche). Ce groupe est à opposer à des communes des franges du Val-de-Marne comme Mandres-les-Roses, Périgny, Santeny ou Ablon-sur-Seine, lesquelles se distinguent par un fort taux d'attraction « interne » conjugué à un taux d'attraction « externe » négatif. La commune d'Ormesson-sur-Marne remporte la palme avec deux beaux taux d'attraction, notamment en interne.

Ce jeu d'attraction différenciée se retrouve à l'échelle intercommunale et permet d'illustrer un Val-de-Marne à la caractéristique de territoire tampon / territoire intermédiaire (Fig. 33).

**Fig. 33 : Des spécificités territoriales selon les transferts « externes » et « internes » 2000-2006**



Source : INSEE Transferts  
 Axes au niveau des valeurs médianes

Cette analyse oppose Seine-Amont – Nord au Plateau Briard. Chacun de ces deux territoires est en effet caractérisé par un fort taux d'attraction résultant du positionnement dudit territoire en tant qu'« hinterland » : Seine-Amont – Nord captent des établissements du Centre de l'agglomération parisienne (0,8% de taux d'attraction « externe ») alors que le Plateau Briard tire son épingle du jeu des transferts internes au Val-de-Marne.

Ainsi sur la période 2000 – 2006, le territoire du Plateau Briard a gagné 80 établissements au détriment du reste du Département (taux d'attraction « interne » égal à 4%), le Haut Val-de-Marne 50, quant l'ACTEP 94 – Boucles de la Marne en perdait 103 et le Val-de-Bièvre 88 (taux d'attraction « interne » égal à -1,1%).

## A retenir

### Caractéristiques globales des transferts en Val-de-Marne sur la période 2000 - 2006

- 23 000 transferts d'établissements, soit en moyenne 3 264 transferts par an et un taux moyen de mobilité de 5,1%
- 13 762 transferts externes (entrées + sorties), soit 60% de l'ensemble des transferts
- 9 089 mouvements internes, soit 40% de l'ensemble des transferts
- En moyenne, les transferts (flux et mouvements internes) ont représenté chaque année plus de 5% du stock départemental.
- Contribution négative des transferts (-0,1%) à la démographie d'entreprise tirée par le facteur naturel (+2,0% en moyenne par an)
- 6 613 entrées contre 7 149 sorties, le Val-de-Marne a perdu à ce jeu 536 établissements entre 2000 et 2006, soit en moyenne -77 établissements par an

### Taille et emploi des établissements transférés entre 2000 et 2006

- Plus de 9 établissements sur 10 transférés sont des TPE (de 0 à salariés)
- Seulement 25 grands établissements (>250 salariés) transférés
- Seules les PE (de 20 à 49 salariés) ont un solde positif (+38) alors que les TPE (de 0 à 9 salariés) affichent une perte de 868 établissements
- 97 emplois estimés perdus au jeu des transferts

### Activités transférées entre 2000 et 2006

- Un tiers des transferts concerne les services aux entreprises plus mobiles (indice de mobilité égal à 1,71) que l'industrie (0,96)
- Seul le secteur de la construction gagne des établissements (+34) alors que le commerce en perd 120 et les services aux entreprises 6

### Géographie des transferts sur la période 2000 - 2006

- 48% des établissements entrants proviennent de Paris
- 44% des établissements sortants partent en Grande Couronne et en Régions
- 685 établissements parisiens captés mais 715 perdus au profit de « la Province »
- 9 communes regroupant 47% du stock en 2006 ont capté 47% des entrées 2000 – 2006
- Seules 10 communes ont connu un solde positif de transferts d'établissements dont Ivry-sur-Seine : +147 et Gentilly : +49, en revanche Créteil a perdu 63 établissements

### Relations et typologies

- L'emploi n'est pas systématiquement tiré par le jeu des transferts : Créteil gagne 10% d'emploi malgré un solde relatif total de -12%

- Un couple dynamisme / attractivité désaccordé : hormis Ivry qui combine un taux de création important (8,6%) et un taux d'attraction positif (0,7%), aucune commune ne conjugue les deux performances à l'image de Champigny-sur-Marne : un taux de création de 9% mais -0,2% en taux d'attraction
- Un desserrement à double échelle : les transferts externes sont favorables aux communes limitrophes à Paris alors que les mouvements internes bénéficient surtout aux franges du Département (opposition Gentilly vs. Périgny) ; seules Villeneuve-le-Roi et Ormesson-sur-Marne conjuguent des taux d'attraction « interne » et « externe » positifs

## Note méthodologique

Les transferts d'établissements sont des fichiers de comptage issus des fichiers SIRENE de l'INSEE. Le transfert est une opération par laquelle une entreprise déplace tout ou partie de ses éléments et moyens de production d'un lieu (de départ) à un autre lieu (d'arrivée).

On observe trois types de transferts :

- les entrées, établissements qui étaient localisés en dehors du Val-de-Marne et qui ont été transférés dans le Département,
- les sorties, établissements qui étaient localisés dans le Val-de-Marne et qui ont été transférés en dehors du Département,
- les mouvements internes, établissements qui étaient localisés en Val-de-Marne et qui ont été transférés à une autre adresse val-de-marnaise.

Le solde est la différence entre le nombre d'entrées et de sorties, il ne tient pas compte des mouvements internes au Département.

Les transferts étudiés concernent uniquement les champs ICS (Industrie, Commerce, Services). Ils ne prennent pas en compte l'agriculture, les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et les administrations publiques.

Concernant l'activité et les effectifs des établissements transférés, on considère l'effectif et le secteur d'activité de l'établissement au lieu d'arrivée.

**Le taux de mobilité** rapporte le nombre total de transferts au stock d'établissements actifs :

$$(E_n + S_n + I_n) / (ST_n + ST_{n+1})$$

**Le taux de déséquilibre** est le rapport entre le solde des transferts d'établissements et le flux des transferts (somme des entrées et sorties), également appelé solde relatif ou taux de solde.

$$(E_n - S_n) / (E_n + S_n)$$

**Le taux de création** est égal au rapport entre le nombre de créations pures et le stock d'établissements actifs.

**Le taux d'attraction** rapporte le solde des transferts au stock d'établissements actifs.

Ces différents taux illustrent l'ampleur des déséquilibres issus du jeu des transferts d'établissements par rapport au tissu économique :

$$(E_n - S_n) / \{(ST_n + ST_{n+1}) / 2\}$$

Où :

$E_n$  = entrées d'établissements durant l'année n

$S_n$  = sorties d'établissements durant l'année n

$I_n$  = mouvements internes durant l'année n

$ST_n$  = le stock d'établissements observé à l'année n

$ST_{n+1}$  = le stock d'établissements observé à l'année n+1

Les tranches d'effectif sont agrégées comme suit :

TPE	PE	ME	GE	NN
0 salarié	10 à 19 salariés	50 à 99 salariés	250 à 499 salariés	effectif inconnu
1 à 2 salariés	20 à 49 salariés	100 à 199 salariés	500 à 999 salariés	
3 à 5 salariés		200 à 249 salariés	1 000 à 1 999 salariés	
6 à 9 salariés			+ de 2 000 salariés	

### Composition communale des 7 territoires val-de-marnais

**ACTEP 94 – Boucles de la Marne** : Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes ;

**Val de Bièvre** : Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre et Villejuif ;

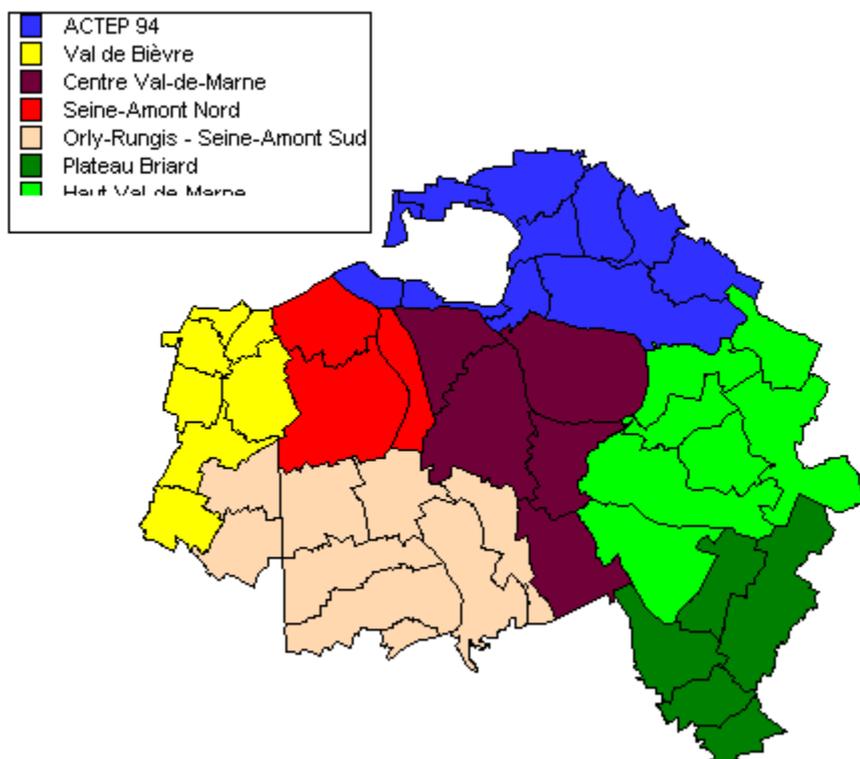
**Centre Val-de-Marne** : Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brévannes, Maisons-Alfort et Saint-Maur-des-Fossés ;

**Seine-Amont – Nord** : Alfortville, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine ;

**Orly-Rungis - Seine-Amont Sud** : Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges ;

**Plateau Briard** : Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes ;

**Haut-Val-de-Marne** : Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Le Plessis-Trévisé, La Queue-en-Brie et Sucy-en-Brie.



## Sectorisation des activités

SECTEUR	ID_NAF60	INTITULE_NAF60
INDUSTRIE	11	Extraction d'hydrocarbures, services annexes
	14	Autres industries extractives
	15	Industries alimentaires
	17	Industrie textile
	18	Industrie de l'habillement et des fourrures
	19	Industrie du cuir et de la chaussure
	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
	21	Industrie du papier et du carton
	22	Edition, imprimerie, reproduction
	23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
	24	Industrie chimique
	25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
	26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	27	Métallurgie
	28	Travail des métaux
	29	Fabrication de machines et d'équipements
	30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
	31	Fabrication de machines et appareils électriques
	32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
	33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision etc.
	34	Industrie automobile
35	Fabrication d'autres matériels de transport	
36	Fabrication de meubles, industries diverses	
37	Récupération	
40	Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur	
41	Captage, traitement et distribution d'eau	
CONSTRUCTION	45	Construction
COMMERCE DE GROS	51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
COMMERCE	50	Commerce et réparation automobile
	52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
TRANSPORTS	60	Transports terrestres
	61	Transports par eau
	62	Transports aériens
	63	Services auxiliaires des transports
ACTIVITES IMMOBIL.	70	Activités immobilières
SERVICES AUX ENTREPRISES	64	Postes et télécommunications
	71	Location sans opérateur
	72	Activités informatiques
	73	Recherche et développement
	74	Services fournis principalement aux entreprises
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	
EDUCATION, SANTE ET ACTION SOCIALE	80	Education
	85	Santé et action sociale
SERVICES AUX PARTICULIERS	55	Hôtels et restaurants
	91	Activités associatives
	92	Activités récréatives, culturelles et sportives
	93	Services personnels